BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4016 du Vendredi 6 Novembre 2020 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONCERTATION DE MADINGOU

Enième parlote ou nécessité nationale?

(P.3)

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Joe Biden prend une sérieuse option pour accéder à la Maison blanche

(P.7)

ARCHIDIOCESE DE CAMBRAÏ (FRANCE)

Lionel Kimbembe ordonné diacre en vue du sacerdoce

L'archevêque de Cambraï imposant les mains sur le nouveau diacre. (P. 9)

CAF

Des soupçons qui collent aux crampons

(P.14)

Editorial

Incertitudes

ANNONCE LÉGALE AUGMENTATION DU CAPITAL

SOCIETE ''INGENIERIE SERVICES ET DEVELOPPEMENT'' «I.S.D.»

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de Dix millions (10 000 000) de Francs CFA
Siège social: 260, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA, à côté de la Caisse Congolaise d'Amortissement (C.C.A), Centre-ville, B.P.: 68, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/07 B 371
République du Congo

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte de la société «Ingénierie Services et Développement», «I.S.D.» S.A.R.L., tenue au siège de ladite société, le vingt-neuf août deux mille vingt, enregistrée à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, en date du vingt-quatre septembre deux mille vingt, sous le Folio 176/5 N°1284, les associés ont décidé d'augmenter le capital social proportionnellement à leur participation, en augmentant la valeur nominale des parts de Dix mille (10 000) Francs CFA à Trois cent mille (300 000) Francs CFA de valeur nominale chacune, pour porter le capital social de Dix millions (10 000 000) de Francs CFA à Trois cent millions (300 000 000) de Francs CFA.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville.

Pour insertion,

Maître Hortense MVINZOU LEMBA

Avis de Recrutement

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets «Amélioration des revenus agricoles à travers le développement des filières durables et le renforcement de la société civile congolaise (PAMTAC-B2)» et «Développement des filières agricoles durables», cofinancés par l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement, des fondations privées et exécuté par l'Association de Solidarité Internationale ESSOR en partenariat avec les ONG congolaises AGRIDEV et CJID; les projets recrutent «Un (e) Responsable commercialisation et auto-emploi.»

Pour plus d'informations, merci de consulter la page Facebook d'ESSOR Congo: ESSORCONGOESSORCONGO ou de vous rendre au siège d'ESSOR Congo sise à la Case 264, Quartier Batignolles (Derrière BOPAKA) -Moungali-Brazzaville

Date limite de l'offre: 13 Novembre 2020 à 15h00 heure de Brazzaville.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

AVIS DE PUBLICATION

LE GREFFIER EN CHEF, CHEF DE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE

Cessation de paiement, redressement judiciaire et liquidation de la société AMT CONGO S.A.

En exécution des dispositions des articles 36 et 37 de l'Acte uniforme portant Organisation des Procédures Collectives d'apurement du passif,

Le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a rendu en date du 21 Octobre 2020 un jugement, Rôle commercial n°495, Répertoire n°371 dont le dispositif et ainsi libellé:

PAR CES MOTIFS
Statuant en audience non publique, contradictoirement, en matière commerciale et en premier ressort;

En la forme
Rejette la fin de non-recevoir soulevée par le ministère public;
Reçoit ainsi la société AMT CONGO SA en sa déclaration de cessation des paiements et demande de redressement judiciaire puis de liquidation des biens ;

Au fond
L'en dit bien fondée;
En conséquence,
Constate l'état de cessation des paiements de la société AMT CONGO SA et l'absence d'une offre concordataire sérieuse de redressement de la part de celle-ci;

Prononce l'ouverture de la liquidation des biens de la société AMT CONGO SA;

Fixe provisoirement sa date de cessation des paiements au 25 juin 2020;

Dit que par le fait de cette liquidation, la société AMT CONGO SA est dissoute;

Désigne Monsieur TENDY FANGO Reno Weber, Magistrat, comme juge-commissaire;

Nomme messieurs TOURANKONDO ONGAMBOLO Revely et Maître ANFOULA Patrick en qualité de syndics;

Dit que le présent jugement emporte, de plein droit et ce jusqu'à la clôture des opérations de liquidation, dessaisissement pour la société AMT CONGO SA de l'administration et de la disposition de ses biens présents et de ceux qu'il peut acquérir à quelque titre que ce soit, à compter du prononcé du présent jugement;

Dit que les actes, droits et actions de la société AMT CONGO SA seront accomplis ou exercés, pendant toute la durée de la liquidation de ses biens par les syndics agissant seuls en représentation de ladite société;

Fixe à 12 mois à compter du prononcé du présent jugement, le délai au terme duquel, la clôture de la procédure devra intervenir;

Dit par ailleurs que la présente décision sera publiée ainsi qu'ait dit aux articles 36 à 38 de l'Acte Uniforme portant organisation des Procédures collectives d'apurement du passif;

Ordonne l'interdiction et l'arrêt de toutes poursuites individuelles dirigées par tous les créanciers à l'encontre la société AMT CONGO SA;

Donne ainsi mainlevée, de toutes saisies pratiquées par lesdits créanciers qui doivent s'unir dans la masse, sur les biens meubles corporels et incorporels de la société AMT CONGO SA;

Impartit aux créanciers pour la production de leurs créances, un délai de soixante(60) jours suivant la deuxième insertion du présent jugement dans un journal d'annonces légales conformément à l'article 78 de l'Acte Uniforme sur les Procédures Collectives;

Ordonne l'exécution provisoire de plein droit du présent jugement nonobstant toutes voies de recours;

Dit enfin que les dépens de la présente procédure seront employés en frais privilégiés de la liquidation;
Ainsi fait, jugé et prononcé en audience non publique, les jour, mois et an que dessus.

Le Greffier en Chef

CONCERTATION DE MADINGOU

Enième parlote ou nécessité nationale?

Dans la perspective de l'élection présidentielle qui pointe à l'horizon, le Gouvernement entend organiser à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, une concertation politique à l'image de celle qui eut lieu à Brazzaville, en 2009; à Ewo, en 2011; à Dolisie, en 2013; à Sibiti, en 2015 et à Ouesso, en 2017. Une simple rencontre de routine ou un moment de dialogue et d'entente, en vue d'élections libres, transparentes et crédibles qui ne feront l'objet d'aucune contestation?

A Sibiti

D'ores et déjà, les partis de l'opposition congolaise réunie au sein du collectif des partis signataires de la déclaration du 17 août 2012 et le parti Unis pour le Congo (UPC) ont fait savoir qu'ils allaient boycotter cette rencontre qui, selon eux, n'aboutira à rien. De son côté, l'opposition modérée a porté, quant à elle, son soutien à cette initiative. Une divergence d'opinion qui caractérise le manque de sérieux des politiques.

A Ewo

La concertation devrait réunir les membres du Gouvernement et leurs collaborateurs, les partis et groupements politiques de la majorité et de l'opposition et des autres partis, les représentants de la société civile, les présidents des groupes parlementaires, les représentants des Institutions et administrations publiques, les représentants du corps diplomatique ainsi que des organismes internationaux.

Sous le patronage du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, la concertation de Madingou comme celles d'avant, devrait préparer toutes les conditions pour que les Congolais expriment librement leur choix, au travers de consultations électorales libres et transparentes.

Malheureusement, l'application d'une telle disposition fait toujours l'objet de contestation de la part des acteurs politiques, surtout de l'opposition, qui s'estiment lésés par le Gouvernement qu'ils accusent de ne pas respecter ses engagements et les recommandations prises précédemment.

Sachant que les élections peuvent être source de conflits au regard des contestations qui en découlent parfois, Raymond Zéphyrin Mboulou avait témoigné, à Ewo, de la volonté du Gouvernement de travailler à la consolidation de la paix au travers d'un dialogue toujours ouvert et permanent.

Par ailleurs, il s'était engagé de tout mettre en œuvre pour la tenue d'élections libres, transparentes et apaisées pour consolider la dynamique de paix enclenchée dans le pays.

Pour l'opposition, les recommandations issues des différentes concertations déjà organisées n'ont pas totalement été respectées par le Gouvernement. A telle enseigne, qu'une frange de l'opposition a rejeté le rendez-vous de Madingou et exigé un «vrai» dialogue sous l'égide du Conseil national du dialogue, organe de concertation, d'apaisement et de recherche du consensus entre les forces vives de la Nation, sur les grands problèmes politiques d'intérêt national.

Et non du ministère de l'Intérieur qui n'a plus cette légitimité depuis la mise en place du Conseil qui avait, d'ores et déjà, entamé des consultations avec les différents acteurs politiques tant de l'opposition que de la majorité en vue d'une concertation qui est toujours attendue.

Alors, Madingou sera-t-elle, au travers de cette concertation, le socle de l'unité, de l'entente, de la concorde, du dialogue, d'échanges et surtout de la responsabilité que clament les uns et les autres pour aplanir leurs divergences au détriment de l'intérêt supérieur? Le Congo est une nation de moins de cinq millions habitants avec ses 342.000 km2.

A l'image de l'un des couplets de son hymne national, les acteurs politiques qui se rendront au chef-lieu de la Bouenza, sauront-ils oublier ce qui les divise, pour enfin arriver à un consensus autour de l'organisation de l'élection présidentielle de mars 2021 dans la transparence et sans contestation?.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CONCERTATION DE MADINGOU

Les sages et notables apprécient

Sous la présidence de Samuel Mouanda, les sages et notables de la Bouenza ont tenu samedi 31 octobre 2020 à Madingou, chef-lieu du département, leur assemblée générale. En présence de Jules Monkala Tsoumou, préfet du département, et de Rigobert Maboundou, ministre directeur du cabinet du Premier ministre. Dans une déclaration à l'issue de cette rencontre, les sages et notables ont salué l'initiative du Gouvernement d'organiser cette concertation à Madingou.

Les sages et notables du département de la Bouenza ont apprécié la décision d'organiser ce rassemblement démocratique à la veille de l'élection présidentielle prévue pour mars 2021. Pour cela, ils ont exhorté tous les partis politiques et les organisations de la société civile invités à se rendre sereinement à Madingou, «*terre hospitalière qui d'ores et déjà leur tend les bras et les assurent de la paix et de l'hospitalité légendaires héritées des dignes ancêtres des terroirs du département»*, a indiqué Samuel Mouanda.

Samuel Mouanda remettant la déclaration à Rigobert Maboundou

Prenant acte de cette déclaration, le ministre Rigobert Maboundou a promis de la transmettre à qui de droit, tout en invitant la population de la Bouenza en général et celle de Madingou en particulier à réserver un accueil chaleureux aux délégations qui se rendront à Madingou pour la concertation. *«Le président Denis Sassou-Nguesso a fait du dialogue l'un des crédos de sa politique, au Congo comme en Afrique, dans sa tradition. Vous ses amis, vous êtes sur cette trace de l'esprit de la culture de la médiation. Nous ne pouvons que vous en remercier. Ce que vous avez fait aussi aujourd'hui fera également date, comme ont fait les déclarations de vos collègues dans les autres départements qui nous ont précédés dans ce type d'exercice, celui de l'organisation des concertations politiques»*, a-t-il dit.

A noter que c'est en date du 22 octobre que Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur, a annoncé la tenue de cette concertation politique que certains partis politiques boudent pourtant.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Editorial

Incertitudes

Nous vivons des moments de grand chambardement, nous ne cessons de le dire dans ces colonnes. Nous sommes submergés par une pandémie qui, pour une fois, n'est plus la maladie du seul pauvre, de ceux qui se négligent. Le coronavirus nous touche tous, sans distinction ; il terrasse les humbles et les puissants, quelles que soient la couleur de leur peau et leur situation de privilège dans la société.

Mais le coronavirus est une maladie. On peut dire qu'il n'est de la responsabilité de personne s'il a surgi sur la planète, et fauche systématiquement tous ceux qu'elle touche. Il est d'autres facteurs d'incertitudes, d'autres virulences auxquelles nous pourrions certainement mettre un terme. Si nous voulions. Si nous étions véritablement animés de l'esprit de bien pour nos peuples, pour notre continent.

Nous sommes dans l'incertitude à propos d'un pays frère, modèle de croissance et poumon économique de poids en Afrique de l'Ouest: la Côte d'Ivoire. Tout à coup, les choses se mettent à vaciller dans ce pays. Le Président qui devait renoncer à un troisième mandat dit y être contraint après la mort de celui qu'il avait désigné comme dauphin. Sur les réseaux sociaux, ses déclarations contre un troisième mandat sont sans cesse réinjectées.

Mais à cela s'ajoute une opposition qui, elle aussi, veut jouer les irresponsables. Dans une série de contorsions difficiles à suivre, elle a appelé littéralement à bloquer le processus électoral, saccageant les bureaux de vote et multipliant les intimidations. Résultat final, une situation comme toujours en Afrique, avec un score à la soviétique pour le vainqueur et des opposants qui finissent par franchir l'infranchissable. Ils sont encerclés dans leurs maisons, d'où ils proclament la fin du mandat du Président actuel. Ubuesque!

Comment cela va-t-il se terminer? Nous le saurons dans les prochaines semaines ou les prochains mois, tant les crises électorales ont la manie de surgir vite et de ne se résorber que très lentement. Situation d'autant déplorable dans un pays qui retrouvait la paix que chez la plupart des voisins, en Guinée surtout, les choses ne vont guère mieux.

Et que sur la scène mondiale, les Etats-Unis nous offrent, eux aussi, le spectacle dont nous croyions être les seuls dépositaires talentueux, avec des contestations électorales et même des accusations de fraude. Où va le monde?

Albert S. MIANZOUKOUTA

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PRESSE

Garantir l'indépendance et la protection des journalistes

Pour être en harmonie avec la communauté internationale et surtout pour rendre un hommage aux journalistes et témoigner le libre exercice de cette profession difficile et parfois périlleuse, le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), en partenariat avec la représentation de l'UNESCO au Congo, a organisé, à l'hôtel de l'ACERAC à Brazzaville, le mardi 3 novembre 2020, une double célébration en différé consacrée aux journées marquant respectivement la liberté de la presse et contre l'impunité des crimes commis contre les journalistes.

L'assistance

La Journée mondiale de la liberté de la presse célébrée le 3 mai de chaque année n'a pu être organisée à cette date en raison de la pandémie de COVID-19. Ainsi que la Journée internationale pour la fin de l'impunité des crimes commis contre les journalistes, célébrée habituellement le 2 novembre de l'année. Ces doubles commémorations ont été placées sous la présidence de Philippe Mvouo, président du CSLC, en présence de Mme Fatoumata Barry Marega, représentante par intérim de l'UNESCO.

L'accent a été mis sur les mesures à prendre pour garantir l'indépendance des journalistes et aussi assurer leur protection par des moyens appropriés qui pourraient mettre fin à l'impunité des crimes perpétrés contre eux dans le monde.

Le thème choisi pour la journée de la liberté de la presse est: *«Le journalisme sans crainte ni complaisance»* et pour la journée pour la fin de l'impunité: *«Impunité de crimes commis contre les journalistes»*. Cet évènement a connu une partie scientifique pour le débat autour de ces deux thèmes: *«Le métier de journaliste: sans crainte ni complaisance»*, développé par Godefroy Yombi, membre du Conseil supérieur de la liberté de communication; *«Impunité contre les crimes commis contre les journalistes»*, développé par Bernard Mackiza, journaliste honoraire, ancien directeur du Journal La Semaine Africaine.

Pour le celui-ci, l'information est un pouvoir et partout les journalistes sont victimes d'agressions. Entre 2010 et 2019, près de 900 journalistes ont été tués dans l'exercice de leur métier, y compris au Congo. Les Etats ont donc l'obligation de protéger les journalistes et de veiller à ce que les auteurs de crimes à leur égard soient tenus responsables.

Et Philippe Mvouo d'affirmer que la République du Congo fait partie des Nations qui prennent à cœur la nécessité d'une presse libre indépendante et sécurisée. *«L'indépendance de la liberté de la presse a conduit à la proclamation de la Journée mondiale de la liberté de la presse par l'Assemblée générale des Nations-Unies en 1993, consacrant la liberté de communiquer comme un droit universel reconnu par la communauté internationale. De même que le droit pour le journaliste d'exercer sa profession sans crainte ni complaisance devenait un des principes déontologiques, mais aussi moraux dans la pratique du métier de journaliste»*, a-t-il dit.

Pour sa part, Mme Fatoumata Barry Marega, a souligné l'engagement de l'UNESCO envers le Congo. *«Je salue les efforts du CSLC qui est très engagé dans l'amélioration de la condition de la presse en République du Congo. Selon l'évaluation faite en 2020 par «Reporters sans frontière», le Congo occupe la 118e place sur les 180 pays répertoriés avec un score de 36,56. Ceci appelle la responsabilité de chaque acteur à fournir encore plus d'efforts pour la liberté de la presse au Congo. Je voudrais réaffirmer l'engagement de l'UNESCO, qui a la communication au cœur de son mandat, à soutenir les efforts déployés par le Congo pour le développement de la communication. Ceci a été consigné dans l'accord-cadre de coopération conclu tout récemment, lors de la visite officielle de Mme Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO»*, a-t-elle déclaré.

Les participnts ont eu droit à l'audition de deux messages de la directrice générale de l'UNESCO publiés pour l'occasion. «*Cette liberté de la presse est trop souvent malmenée. Que ce soit par le contrôle politique, idéologique ou économique par des attaques qui visent à diffamer et à décrédibiliser, ou encore par le harcèlement, on cherche trop souvent à réduire au silence des journalistes. C'est pourquoi le Système des Nations-Unies, ainsi que de nouvelles alliances d'associations de médias, de gouvernements, et d'acteurs légaux, académiques ou de la société civile, soutiennent partout dans le monde les journalistes dans leur lutte pour leur indépendance et pour la vérité».*

Dans son deuxième message, Mme Audey Azoulay rappelle que le rôle le plus important des journalistes consiste à mettre la vérité en lumière. *«Beaucoup ont perdu la vie en couvrant des conflits. La mort n'est pas le seul risque auquel les journalistes sont exposés. Les juges et les procureurs en particulier, ont un rôle important à jouer pour promouvoir des procédures pénales rapides et efficaces».*

Philippe BANZ

DIPLOMATIE

Le diplomate namibien a fait ses adieux au président de l'Assemblée nationale

Vilio Hanooshike Hifindaka.

Le président de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba a reçu en audience le jeudi 28 octobre dernier, l'ambassadeur de la République de la Namibie en République du Congo, Vilio Hanooshike Hifindaka.

Le diplomate namibien est venu faire ses adieux au président de l'Assemblée nationale. *«Je suis venu effectuer ma dernière visite de courtoisie. Mon mandat en qualité d'ambassadeur est arrivé à son terme. J'ai eu l'occasion d'exprimer mes remerciements pour tout le soutien que j'ai eu du peuple congolais, des Institutions et du Gouvernement. Alors que nous mettions en place notre ambassade au Congo, le président Isidore Mvouba est l'une des personnalités qui nous ont apporté leur soutien»*, a-t-il dit.

KAUD

MADINGOU

Les enjeux de la concertation

La concertation vise à mettre de l'ordre dans le fichier des partis politiques, conformément à l'arrêté numéro du 12 mai 2017 portant la loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques. *«Nous devons nous fonder sur la loi organique non seulement parce qu'elle est une loi d'État, mais aussi parce que son application est rigoureuse et a été l'une des recommandations lors de nos différentes rencontres. Il ne s'agit pour nous de mettre un terme à la création ou à la liberté des partis politiques, mais il s'agit de la liberté publique constitutionnelle garantie et nous devons mettre de l'ordre pour encadrer cette liberté»,* a expliqué Zéphirin Zéphirin Mboulou.

Le ministre a e outre interpellé tous les partis politiques non conformes qui n'existent qu'à Brazzaville, de se mettre en harmonie et de s'installer dans tous les départements, parce que des arrêtés paraitront d'ici là pour publier désormais chaque année la liste des partis politiques conformes et y afférentes

Au regard de la crise sanitaire et financière que traverse le pays, le ministre a indiqué que les participations se feront par groupement politique et en fonction du poids électoral.

KAUD

Wildlife Conservation Society
Programme Congo
(WCS-Congo)

B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone 00242 05747 21 21
Email:wcscongobrazza@wcs.org

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel: 718–2201387

APPEL D'OFFRES

POUR LE SERVICE DE FOURNITURE DE PIECES DETACHEES D'UN PARC DE MOTEURS HORS-BORD

Afin de mener à bien ses activités, WCS a en sa possession une flotte de moteur hors-bord en République du Congo. Elle lance le présent appel d'offres en vue de conclure un contrat cadre avec une ou plusieurs entreprises expérimentées et jouissant d'une bonne réputation pour la fourniture et la livraison de pièces détachées de première qualité.
Afin d'obtenir les informations nécessaires et déposer un dossier avant le 20novembre 2020, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :
brazzasupply@wcs.org

Wildlife Conservation Society
Programme Congo
(WCS-Congo)

B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone 00242 05747 21 21
Email:wcscongobrazza@wcs.org

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel: 718–2201387

APPEL D'OFFRES

POUR LE SERVICE DE FOURNITURE DE PIECES DETACHEES D'UN PARC DE VÉHICULES

Afin de mener à bien ses activités, WCS a en sa possession une flotte de véhicules qui circulent en République du Congo. Elle lance le présent appel d'offres en vue de conclure un contrat cadre avec une ou plusieurs entreprises expérimentées et jouissant d'une bonne réputation pour la fourniture et la livraison de pièces détachées de première qualité.
Afin d'obtenir les informations nécessaires et déposer un dossier avant le 20 novembre 2020, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :
brazzasupply@wcs.org

CONNAISSANCE DE L'ONU

Deux jeunes congolais primés

A l'issue d'un tirage au sort tenu au centre d'information des Nations-Unies (UNIC), à Brazzaville, mardi 28 octobre 2020, sous l'égide de Prosper Mihindou Ngoma, responsable de l'UNIC, deux jeunes ont remporté les résultats du sondage sur les 75 ans de l'ONU pour effectuer un voyage à Nairobi, au Kenya.

La capitale kenyane constitue l'un des grands centres de la présence des agences des Nations Unies en Afrique. Ce voyage permettra aux deux sélectionnés (une fille et un garçon) de se familiariser avec le fonctionnement des Nations-Unies, ainsi que d'échanger et établir des réseaux avec leurs homologues des autres pays africains et ceux du pays hôte.

Le tirage au sort a été suivi par un panel d'observateurs composés des délégués des agences des Nations présentes au Congo et des médias.

Dans le cadre des 75 ans de l'existence de l'ONU, Antonio Gueterres, son secrétaire, avait lancé en janvier dernier une campagne de sondage sur la meilleure connaissance des Nations-Unies à travers le monde. Au Congo, environ 4000 personnes, dont les jeunes, les femmes, les filles et les personnes des différentes catégories sociales parmi lesquelles les plus vulnérables (réfugiés, sourds-muets) ont exprimé leur point de vue par le sondage.

Le but a été de recueillir l'opinion des populations du monde entier sur l'avenir qu'elles souhaitent des Nations-Unies dans les 25 ans à venir. Le voyage obtenu par les deux jeunes congolais sera sponsorisé par le Système des Nations-Unies au Congo. Cette manifestation est inscrite dans le cadre de la série d'activités marquant la célébration des 75 ans de l'ONU, le 24 octobre dernier.

L'un des jeunes sélectionnés, Ronnie Nsaffou Batchi, a exprimé sa satisfaction: *«Je peux dire que la ville de Nairobi pour moi m'est chère parce que le Kenya, c'est mon deuxième pays pour avoir étudié là-bas. J'ai participé à ce sondage, c'est quelque chose de très significatif. Pour moi, ce voyage, c'est un message fort parce que ça me redonne de l'énergie pour continuer à contribuer sur le plan communautaire, notamment à l'autonomisation de la jeunesse. Je deviendrai ambassadeur des Nations-Unies parce que je maîtrise l'organisation et j'ai l'habitude de travailler avec les Nations-Unies. Je demande à la jeunesse d'être engagée. Si, j'ai eu la chance d'être sélectionné, cela prouve que j'ai été identifié tout simplement par mon seul engagement communautaire».*

Prosper Mihindou Ngoma et le primé Ronnie Nsaffou Batchi

Philippe BANZ

DISPARITION

Les AET ont rendu hommage à Jacques Joachim Yhomby-Opango

Décédé le 30 mars 2020 en France, la dépouille de l'ancien président de la République Jacques Joachim Yhomby-Opango arrivée à Brazzaville le jeudi 29 octobre dernier, a eu droit à un hommage rendu par l'Association des anciens enfants de troupe (AET) dont il fut membre. C'était le vendredi 30 octobre dernier à la stèle des AET à Brazzaville, devenue un lieu mythique pour eux et dont il a été l'un des architectes en 1996.

Les anciens enfants de troupe du Congo reconnaissants à la République ont voulu honorer à sa juste valeur la mémoire de ce digne fils du pays, l'ancien Jacques Joachim Yhomby-Opango, matricule 109, de la promotion sergent Krochant. Parmi les temps forts de cette cérémonie d'adieu, il y a eu le recueillement.

Quelques grands anciens de l'association se sont recueillis à l'image de l'ancien Félix Mouzabakani, président de la promotion des grands anciens, matricule 47. Mais aussi, le président du comité national olympique et sportif congolais, Raymond Ibata. Une organisation que l'AET Yhomby-Opango a dirigée de 1968 à 1978. D'autres sportifs, notamment ceux d'Inter-Club, sont également venus s'incliner devant la dépouille. En sa qualité de grand dirigeant sportif, le disparu a eu également à présider aux destinées de l'Etoile du Congo et d'Inter-Club qu'il créa en 1970.

Pour boucler ce moment plein d'émotions, l'honneur a échu au président de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo, l'AET Rémy Ayayos Ikounga d'emboîter le pas, en déposant sa gerbe de fleurs. Avant d'entonner l'hymne des AET.

Dans l'oraison funèbre, l'AET Serge Eugène Ghoma-Boubanga a retracé le parcours du disparu. *«Artisan parmi les grands artisans de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo, l'AET Jacques Joachim Yhomby-Opango se montrait particulièrement soucieux du bon fonctionnement de notre association. Au point qu'il en a été l'un des plus prestigieux mentors. Nous tenons pour preuve sa participation remarquée et sa contribution positive dans les rangs des grands anciens, au moment du congrès extraordinaire des AET tenu en 2010 au ministère des Affaires étrangères. Parce qu'il a toujours incarné avec élégance, les valeurs cardinales des AET, à savoir: la fraternité, l'entraide et la solidarité».*

Et d'ajouter: *«Les AET du Congo, unanimes dans la reconnaissance et solidaire dans la douleur, souhaiteraient ici et maintenant à travers ce digne et solennel adieu traduire vivement leur profonde compassion, leur grande affliction, leur réelle solidarité et leurs sincères condoléances à toute la famille éplorée».*

L'A.ET Jacques Joachim Yhomby-Opango

Le président de l'association des AET, Rémy Ayayos Ikounga, déposant la gerbe de fleurs

A.P.M

Coup d'oeil en biais

Un hippopotame fait du spectacle à l'Ile Mbamou

Depuis quelques semaines, un hippopotame fait du spectacle à Lumière, un village de l'Ile Mbamou, entre Loubassa et Kitengué, au milieu du fleuve Congo. Il émerge plusieurs fois de l'eau, parfois à la demande des curieux qui l'ovationnent. Chaque fois qu'il sort sa tête, la foule amassée au bord du fleuve est comme prise d'hystérie collective. Ses sorties font le bonheur des enfants de ce village qui n'ont jamais vu ce gros mammifère amphibie. Il n'attaque pas les pirogues motorisées, mais pour les complotistes, cela n'est pas naturel. C'est un homme qui se serait transformé en hippopotame!

Motos à trois roues à la une

Les tricycles du genre Kavaki sont devenus très nombreux sur la voie publique. Conduits par des nationaux ou des étrangers, ils se faufilent entre les voitures, et les grattages entre ces engins et les taxis sont nombreux, ce qui provoque des altercations sur la route. Les conducteurs de ces engins confondent souvent le guidon de leurs tricycles à un volant. D'où des accidents qui peuvent aller jusqu'à leur éjection spectaculaire de ces engins, comme mardi 3 octobre dernier sur la route de La Base.

Provocateur humilié

Dans une buvette du septième arrondissement Mfilou-Ngamaba, à Brazzaville, un homme entre en grande agitation et veut se battre contre un client calme qui boit sa bière à un angle avec sa compagne. Il promet de tordre le cou à son adversaire. Pourtant c'est lui qui a provoqué l'incident en se montrant harceleur de la dame. Malgré l'intervention des autres clients qui lui demandent de se calmer, il prend au collet le buveur calme et posé. Trop, c'est trop: celui-ci se lève, fait perdre l'équilibre du provocateur avant de le plaquer au sol. Les badauds applaudissent et huent le provocateur.

Travail bâclé

Il y a moins de deux ans, une entreprise avec à la manoeuvre un étranger blanc, avait colmaté avec du ciment les nids de poules qui s'étaient formés à l'intersection du boulevard Lyautey avec la route menant à l'OCH Mounagli 3, vers le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). Tout y est à refaire: goudron + ciment, l'alliage ne prend pas!

Massengo: une femme trouvée morte au domicile de son ancien ami!

Une mère d'enfant a été trouvée morte au domicile de son présumé ancien ami. Le drame s'est produit dimanche 1er novembre dernier à Massengo, un quartier de Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville. Selon des témoignages, le couple vivait en séparation depuis un bon moment. Mais, samedi 31 octobre, l'homme et la femme étaient ensemble, ont même trinqué dans un nganda et la journée se serait terminée au domicile du naguère mari. Serait-ce un assassinat? L'enquête de la police permettra de percer le mystère.

Les agents de la Tour Nabemba en grève

L'année 2020 qui va s'achever dans un peu plus d'un mois maintenant n'aura pas été joyeuse pour le personnel technique de la Tour Nabemba. Et pour cause, ces travailleurs ne perçoivent plus de salaire depuis plusieurs mois. Ils ont déclenché une grève et manifestent bruyamment devant l'immeuble le plus haut du Congo, pour se faite entendre. Ils réclament le versement d'au moins trois mois d'arriérés de salaire et plusieurs années de cotisation sociales à l'approche des fêtes.

Deux fossoyeurs entre les mains de la police

Deux jeunes congolais, ex-agents prestataires de la Société Energie électrique du Congo (E2C), ont été présentés la semaine passée à la presse. Ils tripotaient et vendaient des compteurs moyennant une somme d'argent avec le concours de complices tapis dans l'ombre. Un de ces présumés coupables justifie ses forfaitures par 20 ans d'activité sans être recruté par l'entreprise.

Assistance aux victimes des inondations : enfin une mobilisation

Le Congo a décrété un état d'urgence humanitaire suite aux inondations dans le nord du pays. Le département de la Likouala continue de recevoir sa part d'eau, et il est le plus touché. Il y a tellement plu que plusieurs villages, au moins 81 au total, sont entièrement ou partiellement inondés. A ce jour, 66000 personnes sont affectées.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ENSEIGNEMENT

Identifier des projets phares pour relancer la recherche

Le ministre de la Recherche scientifique Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a eu une séance de travail par visioconférence jeudi 29 octobre dernier avec Shaukat Abdulrazak, directeur de la Coopération technique de la division Afrique de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les deux personnalités ont identifié les projets phares de la coopération technique devant être réalisés en République du Congo. Ces projets phares sont: l'élaboration d'un programme complet de lutte contre le cancer et pour médecine nucléaire; la contribution à la surveillance épidémiologique des maladies tropicales négligées; le renforcement des activités d'infrastructure réglementaire dans tous les domaines; le renforcement des capacités régionales pour l'évaluation des risques marins à l'aide de techniques nucléaires et connexes; l'amélioration de la production animale et végétale.

Martin Coussoud-Mavoungou pendant la visioconférence

Shaukat Abdulrazak a sollicité du ministre congolais de la Recherche scientifique des informations sur l'avancée au niveau national d'un certain nombre de projets, notamment le Plan cadre national (PCN) qui devrait être signé avant la fin de cette année. Le directeur de l'AIEA a abordé le domaine de la sécurité nucléaire et de la radioprotection sur laquelle la République du Congo devrait promulguer une loi nationale sur le nucléaire. Le Congo devrait procéder à l'établissement d'une autorité de réglementation indépendante car sans cette loi, cette autorité ne pourra être mise en place. *«L'AIEA voudrait connaître les perspectives sur l'autorité de réglementation, étant donné que des activités assez importantes au niveau du pays vont faire appel à cette autorité, notamment la réexportation des deux sources dénutries de cobalt 60, l'une se trouvant au port de Pointe-Noire et l'autre au CHU-B»*, a-t-il souligné.

Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a rassuré l'agence sur tous les points énoncés car ils font partie de l'agenda du Congo vis-à-vis de l'AIEA. Concernant la sûreté radioprotection, le ministre a fait savoir que le Congo a, pour la première fois, ratifié deux conventions internationales de l'AIEA. Les instruments de ratification vont parvenir à l'agence par les Affaires étrangères. Il a pris l'engagement que le Congo sera partie à cinq conventions avant la fin de l'année. *«La loi nationale sur le plan nucléaire comme la loi sur l'autorité de réglementation est à ce jour sur la table du Conseil de cabinet du Gouvernement de la République du Congo»*, a dit le ministre.

Le Congo est en phase avec l'AIEA sur le rapatriement de deux sources radioactives de Pointe-Noire et de Brazzaville, il est question de réactualiser le Plan de transport sécurisé (PTS) élaboré par le ministère de la Défense.

La République du Congo est partie prenante de la mission Impact et de l'initiative Zodiac. La mission Impact est coordonnée par l'AIEA et menée conjointement avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Leur objectif est de fournir aux Gouvernements et à leurs partenaires une analyse de la situation de base et un ensemble de recommandations destinées à les guider dans les activités de planification et d'investissement dans les aspects de la lutte contre le cancer.

Le projet d'action intégrée contre les zoonoses (ZODIAC) a été lancé en juin 2020, dans le prolongement de l'action menée par l'AIEA face à la COVID-19, afin d'aider les pays à prévenir les pandémies de maladies causées par les bactéries, des parasites, des champignons ou des virus transmissibles de l'animal à l'homme.

Le ministre a remercié l'AIEA pour l'initiative de cent bourses pour les jeunes femmes, car elle complète l'initiative congolaise de femme et science pour laquelle le Congo s'engage avec l'UNESCO: toutes les conditions seront apprêtées, a-t-il dit, pour la participation des femmes congolaises aux bourses Marie Curie.

Le ministre Martin Coussoud-Mavoungou a informé Shaukat Abdulrazak que le Congo va mettre à la disposition de l'Agence sa contribution conséquente en vue de retrouver son droit de vote.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Pourquoi les Congolais ne s'intéressent-ils pas vraiment au tourisme ? Comment les y inciter?

C.M (Moungali, Brazzaville)

TOURISME

Vers l'élaboration de la carte touristique de Pointe-Noire

La direction du Centre de recherche géographique et de production cartographique (CERGEC) travaille depuis le 2 novembre 2020 à la future carte touristique de Pointe-Noire et ses environs. Sous la supervision de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique

Les équipes de recherche ont conçu et exécuté un projet d'envergure nationale portant sur la *«cartographie des zones touristiques en République du Congo»*. Ce projet répond à la volonté du Gouvernement de promouvoir le secteur touristique et d'en faire l'un des piliers de la diversification de l'économie nationale. Après la publication de la carte touristique de Brazzaville et ses environs en juillet 2020, les équipes du CERGEC ont réalisé deux missions de terrain. La première, fin septembre, pour prendre contact avec les autorités locales et les informer de l'exécution du projet. La seconde mission s'est déroulée du 14 au 25 octobre 2020 et a permis de collecter diverses données en vue de l'élaboration de la carte.

Ces données permettent de localiser les circuits et sites touristiques naturels, historiques et culturels, les principaux services administratifs, les sites d'hébergement et de restauration, etc. Les données collectées concernent aussi bien la ville de Pointe-Noire que ses environs proches. C'est ainsi que la carte intégrera, par exemple, les gorges de Diosso, le domaine royal de Makosso IV et les sites naturels autour des lacs Cayo et Nanga.

Projet de la carte touristique

Les informations recueillies sur le terrain sont en cours de traitement dans les laboratoires du CERGEC. La publication de la carte est prévue en janvier 2021.

Le CERGEC qui est devenu Institut géographique national (IGN) par la loi du 17 juin 2020, après Pointe-Noire, va se pencher sur la carte touristique d'Oyo et ses environs.

A.N'K-K

POINTE-NOIRE

Lancement officiel de la formation des jeunes en énergie solaire

C'est dans l'objectif de sortir les jeunes de l'oisiveté et de les intégrer à la vie professionnelle que ce projet a été lancé officiellement le 6 octobre dernier. La cérémonie s'est déroulée en présence des différents maires d'arrondissement, des autorités civiles et militaires et également des jeunes sélectionnés pour ce projet.

Après Brazzaville où 607 jeunes ont bénéficié d'un mois et demi d'une formation en énergie solaire photovoltaïque, le tour est arrivé aux jeunes de la ville océane.

Plus de 300 jeunes apprenants de Pointe-Noire ont également bénéficié cette formation de deux semaines. Celle-ci réalisée par Mac Services BDS entre dans le projet du Boulevard énergétique du Congo où le promoteur naturel de ce projet n'est autre que le président de la République.

Malgré le contexte difficile, la société Mac Services BDS n'a pas croisé les bras dans le département de Pointe-Noire. C'est pourquoi, elle a sollicité l'appui de toutes les sensibilités acquises à la cause de l'employabilité de la jeunesse pour vaincre l'oisiveté et le désœuvrement.

«Que cette formation nous offre une alternative fiable et complémentaire pour palier le phénomène récurrent du manque d'éclairage public dans certaines zones stratégiques ou névralgiques de la ville, faute d'énergie électrique suffisante. Car, après cette formation, soyez rassurés que nous disposerons désormais, à travers ces jeunes Pontenégrins qui vont être formés, d'une main d'œuvre qualifiée locale, nantie d'un patriotisme et d'une expertise sûre, aptes à vous accompagner à faire recours à l'énergie solaire, une énergie propre, avec nos efforts conjugués à tous, pour venir durablement à bout de ce phénomène, en mettant en œuvre des projets d'éclairage public à base du solaire. Entièrement réalisés, entretenus et maintenus par une expertise locale éprise de patriotisme», a déclaré Moïse Devalon Ndéndé, directeur général de Mac Services BDS.

Pendant la signature

Les participants

Par ailleurs, il a exhorté les apprenants de Pointe-Noire à se mettre à la discipline et à l'abnégation afin de bien assimiler la formation, comme il en a été le cas à Brazzaville. Marcel Dodele, directeur départemental de la formation qualifiante de Pointe-Noire a encouragé cette initiative, car elle permettra aux jeunes d'avoir l'opportunité d'entrer dans la vie professionnelle. Il a en outre invité ces jeunes à mettre du sérieux dans la formation et surtout à profiter de cette occasion afin d'être des responsables de leurs vies et celle de leurs familles.

Madocie Déogratias MONGO

Avis

Toute personne voulant s'approvisionner en poisson frais local peut s'adresser à la Coopérative de production d'aliments de poissons d'élevage (CODAPE) de Mafouta (arrêt Mafouta, vers le terminus des bus de Mayanga). Carpes (tilapia) et Claridés (ngolo) y sont disponibles.

Contact: Guy-Florent Banimba (05 692 46 56)
Belvere Stanislas Nakavoua (06 687 60 92)

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Joe Biden prend une sérieuse option pour accéder à la Maison blanche

Qui du président sortant républicain Donald Trump ou du candidat démocrate Joe Biden sera élu prochain président des États-Unis ? On ne connaissait pas le nom du vainqueur. Cependant jeudi, au moment où ce journal était mis sous presse, Joe Biden a pris un net avantage avec 264 grands électeurs contre 214 pour le président sortant Donald Trump.

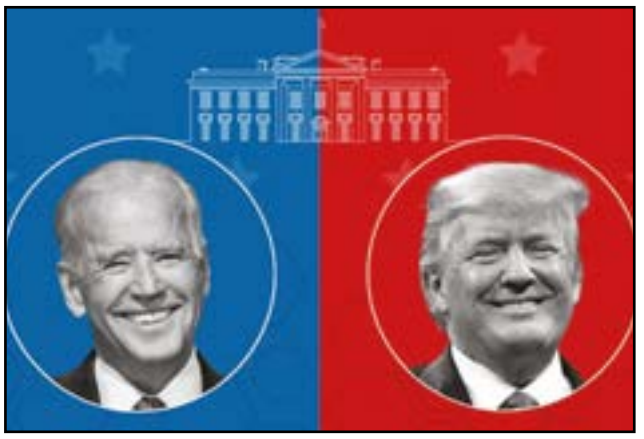

Joe Biden et Donald Trump

Donald Trump a remporté la Floride, un État clé mais aussi le Texas, historiquement républicain mais que les démocrates avaient l'espoir de décrocher. Biden en revanche s'est imposé en Arizona, mais plusieurs médias américains restent prudents et estiment qu'il est encore trop tôt pour définitivement attribuer l'Arizona et ses 11 électeurs à Biden), un État historiquement républicain. Tout comme le Wisconsin, un État qui avait voté Trump en 2016 et le Michigan.

Les résultats de deux États étaient particulièrement attendus: la Pennsylvanie et le Nevada où Biden était légèrement en avance et où une victoire lui donnerait les six derniers grands électeurs dont il avait besoin pour remporter l'élection jeudi.

Donald Trump a d'ores et déjà déclaré qu'il comptait saisir la Cour suprême pour arrêter le décompte des voix. Une manœuvre qualifiée de *«scandaleuse»* par le camp démocrate.

Cinq Etats n'avaient pas encore livré leurs résultats :

La Pennsylvanie (20 grands électeurs) : Donald Trump avait un court avantage dans cet État après dépouillement de 89% de bulletins.

La Caroline du Nord (15 grands électeurs) : les estimations donnent Donald Trump devant Joe Biden avec moins de 100 000 voix d'écart, selon les projections de la presse.

La Géorgie (16 grands électeurs): L'écart entre les deux candidats était inférieur à 30 000 voix. C'est Donald Trump qui est en tête, 95% des votes étaient comptés.

Nevada (6 grands électeurs): Joe Biden mène le scrutin avec moins de 10 000 voix, après que 86% des voix eurent été dépouillées.

Alaska (3 grands électeurs) : Seulement 56% des bulletins ont été dépouillés dans cet État où Donald Trump est en tête.

Gaule D'AMBERT

RDC

Le président Tshisekedi a lancé des consultations en vue d'une union sacrée

Le chef de l'État RD congolais cherche des solutions pour mettre fin au blocage des institutions et notamment à ses différends avec celui qui était jusqu'ici son partenaire, l'ancien président Joseph Kabila et sa coalition, le FCC qui reste officiellement majoritaire au Parlement. Félix Tshisekedi a rencontré des représentants de la société civile, des syndicats et associations professionnelles qui avaient tous des propositions. Y compris l'ancien vice-président Jean Pierre Bemba Gombo.

L'une des solutions proposées au président, c'est la dissolution pure et simple de l'Assemblée nationale. Celle-ci est notamment porté par certaines organisations de la société civile, comme l'explique l'ancien prisonnier politique de l'ère Kabila et secrétaire général de la société civile du Congo, Christopher Ngoyi.

Félix Tshisekedi recevant Jean Pierre Bemba

«Nous avons exprimé au président que la population ne se sent plus représentée par ses mandataires qui sont dans les institutions. Parlons de la dissolution du Parlement qui est aujourd'hui inéluctable.»

Selon un membre de cette délégation, le président Tshisekedi a répondu que cette option n'était sans doute que l'ultime recours, en raison du coût des élections et des difficultés à composer un nouveau bureau de la CENI. Un autre activiste s'inquiète de voir *«ces quelques 500 entrepreneurs politiques au chômage tant certains sont des sources de déstabilisation dans leur province d'origine»*.

L'instabilité, c'est l'inquiétude du docteur Sengha, le président de l'un des syndicats de médecins reçus. *«Nous voulons pouvoir mettre dans tous les camps un peu d'eau dans le vin pour apaiser la situation. Parce qu'elle risque d'exploser. Lorsqu'en politique, ça ne marche pas, c'est tous les autres secteurs de la vie nationale qui ne marchent pas.»*

Que les politiques aient pris toute la place, c'est bien ce que reproche le syndicat national des magistrats. Pour Edmond Issofa, quel que soit le conflit, la solution passe toujours par le renforcement du pouvoir judiciaire.

Le président Tshisekedi a aussi reçu mercredi 4 novembre les Kibamguistes, les associations de femmes, des responsables entreprises du portefeuille, des premières personnalités politiques.

M.M.M.

CÔTE D'IVOIRE

La communauté internationale appelle à l'apaisement

La communauté internationale s'inquiète de la situation en Côte d'Ivoire après la présidentielle du samedi 31 octobre dernier qui s'est soldée par la réélection à plus de 94% de voix du président Ouattara pour un troisième mandat contesté. Les maisons des principaux opposants, notamment la résidence d'Henri Konan Bédié, Assoa Adou, etc. sont bouclées par les forces de l'ordre. En dehors des frontières ivoiriennes, plusieurs organisations et pays observent la situation avec préoccupation, et appellent au dialogue et à l'apaisement. Le gouvernement a saisi la justice suite au mouvement de désobéissance civile lancé par l'opposition et la création d'un Conseil national de transition (CNT). La police est déployée devant les domiciles de plusieurs leaders de l'opposition.

Les forces de l'ordre aux alentours des résidences d'opposants à Abidjan

Les gendarmes ont complètement encerclé la maison. Ils ont pris part tout autour du domicile. Ils ne nous ont rien dit des raisons pour lesquelles ils venaient», a témoigné Angeline Kili, l'épouse du leader du FPI Pascal Affi N'Guessan. Témoignage similaire d'Assoa Adou lui aussi du FPI : *«Deux cargos de gendarmes viennent d'arriver devant mon portail. Ils ne sont pas encore descendus, mais ils se sont positionnés juste devant le portail.»*. Pareil autour de la maison d'Albert Toikeusse Mabri, dont le dossier de candidature avait été recalé pour cette présidentielle. L'Union européenne *«prend note de l'annonce des résultats provisoires»* de l'élection, tout en faisant part de sa *«vive préoccupation concernant les tensions, provocations et incitations à la haine»* autour de ce scrutin. Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, explique attendre *«de l'ensemble des parties prenantes»* un apaisement du climat et une reprise du dialogue, dans un communiqué publié ce mardi matin, avant même que la résidence de l'opposant Henri Konan Bédié soit encerclée par les forces de l'ordre.

Apaisement, ouverture, réconciliation... C'est aussi ce que demande le président français Emmanuel Macron à Alassane Ouattara, lors d'un appel téléphonique révélé cette semaine. L'Elysée prend bien soin de préciser que cet appel a eu lieu dimanche soir, au lendemain de la tenue du scrutin, à un moment où il n'y avait pas encore d'indications sur les résultats de l'élection, mais des indications sur les conditions dans lesquelles le vote s'était déroulé. Sur ce point, la présidence française fait part de *«quelques inquiétudes»* et précise que ses messages ne s'adressent pas qu'au camp sortant, mais aussi à l'opposition.

Enfin, au sein de l'Union africaine, on parle d'inquiétudes *«réelles»*, les propositions à faire aux différentes parties pour apaiser les tensions y seraient à l'étude.

Gaule D'AMBERT

CAMEROUN

Au moins six enseignants enlevés à Kumbo

Après le massacre, il y a peu, de 8 jeunes apprenants, au moins six professeurs ont été enlevés dans la matinée du mardi 3 novembre dans une école presbytérienne de Kumbo, la même localité de cette région du nord-ouest anglophone. Selon des sources concordantes, les assaillants non identifiés étaient lourdement armés.

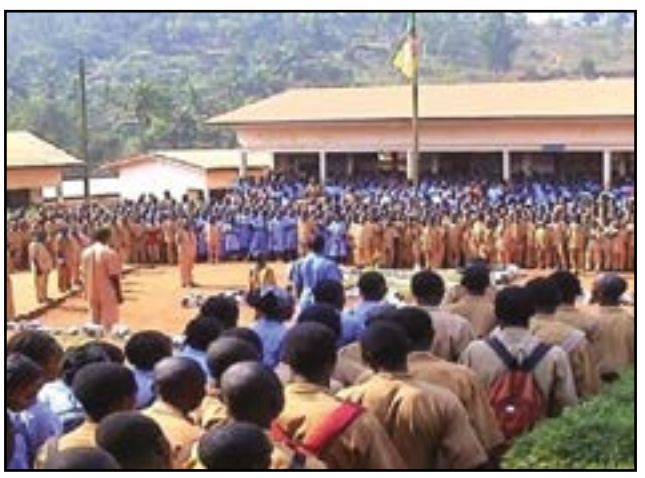

Un établissement scolaire à Kumbo (Cameroun)

Un autre témoignage de syndicats d'enseignants, indique que c'est vers 10h mardi que des hommes armés ont pénétré dans l'enceinte de l'école primaire presbytérienne de Kumbo. Ils ont rassemblé plusieurs dizaines d'élèves de 4 à 12 ans, ainsi que l'ensemble des professeurs de l'école, selon des sources proches des religieux, et ce afin de les emmener dans un lieu indéterminé et d'entamer des négociations en échange de leur libération.

Mais la société civile de Kumbo et l'Église presbytérienne du Cameroun se sont mobilisées rapidement et ont obtenu, dans des conditions encore inconnues, la libération des écoliers. Selon certaines informations, c'est bien les enseignants qui étaient visés. D'après les médias locaux, les ravisseurs auraient intimé aux enfants l'ordre de ne plus retourner à l'école.

Les enseignants sont, eux, toujours retenus prisonniers. Les ravisseurs demandent une rançon. Les autorités locales et régionales étaient durant tout l'après-midi en réunion de crise, mais n'ont pas encore fait de déclarations.

Cet enlèvement intervient une semaine après l'attaque d'une école du sud-ouest au cours de laquelle huit élèves ont trouvé la mort. Les kidnappings sont de plus en plus fréquents dans les deux régions anglophones du Cameroun, théâtre depuis 2017 d'un conflit entre forces de sécurité et miliciens séparatistes.

G. D'A.

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE DE TALANGAÏ (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

Ouverture de l'Année pastorale et reprise des activités des mouvements d'apostolat

Dimanche 11 octobre dernier, 28e dimanche du temps ordinaire, l'abbé Alexis Tobangui, curé de la paroisse a ouvert l'Année pastorale 2020-2021 sur le thème *«Chrétien de Brazzaville, qu'as-tu fais de ton baptême? Sois enraciné en Christ»*, thème reconduit par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville. Par la même occasion, il a relancé les activités des mouvements d'apostolat interrompues lors du confinement dû à la COVID-19. C'était au cours des trois messes célébrées comme d'ordinaire où la COVID-19 n'avait pas encore fait son apparition au Congo. L'une à 6h30, messe dominicale, l'autre à 9h pour les enfants du catéchisme et la dernière à 11h, célébrées à tour de rôle par les abbés Alexis Tobangui, Charbel Bahoumina et Chancelvy Nguimbi. Les mouvements d'apostolat, chacun arborant son uniforme, étaient heureux de retrouver leurs activités.

Abbé Alexis Tobangui

Dans son homélie tirée de l'évangile de Matthieu 22, 1-14, l'abbé Alexis Tobangui s'est appesanti sur le mot appel. Dieu appelle les multitudes aux noces de son fils. Encore faut-il répondre et revêtir le vêtement des noces. Il faut être appelé pour participer au règne de Dieu. Ensuite, l'abbé Alexis Tobangui a donné le programme d'activités paroissial du premier trimestre qui seront plus centrées sur les sacrements de baptême, de première communion, de confirmation, la profession de foi, ainsi que les récollections des mouvements d'apostolat pendant le temps de l'Avent.

La paroisse Saint Jean-Baptiste avec pour slogan: *«Prière, paix, travail»*, qui s'apprête à célébrer son cinquantenaire met les bouchées doubles pour que cette célébration ne souffre d'aucune entorse en 2021. Il a invité la chrétienté à doubler d'efforts pour que les travaux de construction de la Maison du cinquantenaire arrêtés pour cause de Coronavirus reprennent aussitôt, et que les festivités du 50e anniversaire se célèbrent aux dates prévues. L'abbé Chancelvy Nguimbi, nouveau vicaire, et le séminariste Bob Bounkazi, stagiaire pré-diaconal, ont été présentés à la chrétienté. Puis, il a déclaré ouverte l'Année pastorale 2020-2021.

Les participants à la messe de 11 heures

Pascal BIOZI KIMINOU

CONFRÉRIE SAINTE RITA

Ouverture de l'Année pastorale et présentation du nouvel aumônier diocésain adjoint

L'abbé Brice Bikouta, aumônier diocésain de la Confrérie Sainte Rita de Brazzaville a présidé une célébration eucharistique vendredi 23 octobre 2020 en l'église Sainte Rita de Moukondo, à l'occasion de l'ouverture de l'Année pastorale 2020-2021. Par la même occasion, il a présenté aux membres de la confrérie le nouvel aumônier diocésain adjoint, l'abbé Olivier Mikoli. COVID-19 oblige et le respect de la distanciation sociale aidant, cette messe de lancement des activités au niveau diocésain n'a pas mobilisé des foules de ritiens et ritiennes comme d'ordinaire, étant donné que la circulaire de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, recommandant de ne pas dépasser cinquante personnes dans les rassemblements liturgiques.

Les abbés Brice Bikouta et Olivier Mikoli

Libérant son homélie tirée de l'évangile du jour, l'abbé Brice Bikouta a exhorté les membres de la confrérie Sainte Rita à connaître les signes du temps, d'être vigilants et clairvoyants, car tout est grâce. *«Le coronavirus est une maladie qui a infecté tous les membres de la confrérie Sainte Rita. Chacun doit se relever pour ne pas paralyser les autres membres faisant partie du Corps du Christ, dans l'Eglise famille de Dieu. Soyez vigilants et clairvoyants»*, a-t-il souligné.

M. Gilbert Bouetoumoussa, président du bureau diocésain, a fait porter le foulard rose au nouvel aumônier diocésain adjoint, signe de son appartenance à cette grande famille. Puis, il a donné quelques orientations pour cette année pastorale et demandé aux bureaux paroissiaux de préparer les programmes d'activités à soumettre lors de la prochaine réunion du comité diocésain pour élaborer un programme diocésain cohérent, malgré les mesures barrières.

L'abbé Olivier Mikoli a remercié Mgr l'archevêque pour la confiance placée en lui et pour l'accueil dont il a bénéficié de la part des membres de la confrérie Sainte-Rita qui, désormais sera sa seconde famille.

L'abbé Brice Bikouta a exhorté son confrère dans le sacerdoce et avec qui il a partagé la chambre depuis le séminaire et qui fut ordonné le même jour que lui, à plus de disponibilité dans sa nouvelle charge, et à être présent dans toutes les activités diocésaines, du genre: veillées funèbres, obsèques, mariages, pèlerinages, messes de dévotion, messes des malades, récollections…

P. B. K.

CExI.3E SARL, CABINET D'EXPERTISE IMMOBILIERE, ETUDES ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

AVIS DE CHANGEMENT DE DENOMINATION, EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL ET DE MISE A JOUR DES STATUTS

Suivant procès- verbal des décisions des associés, en date à Brazzaville du 15 juillet 2020, établi en la forme sous seing privé, enregistré le 23 juillet 2020 à la recette des impôts de la Plaine, folio 132/36 numéro 2156, il a été décidé:

1 – Du changement de dénomination: La société CABINET D'EXPERTISE IMMOBILIERE, en sigle CExI SARL, change de dénomination sociale. Elle est dorénavant dénommée: société CABINET D'EXPERTISE IMMOBILIERE, ETUDES ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES, en sigle CExI.3E SARL.

2 – De l'extension de l'objet social: La société décide d'étendre son objet social en y ajoutant les activités suivantes:
- Etudes économiques et environnementales;
- Diagnostic économique, social et environnemental;
- Formation;
- diagnostic électricité et plomberie;
- Audit organisationnel et diagnostic des activités publiques;
- Liquidation et redressement d'entreprises;
- Accompagnement et suivi des projets socio-économiques.

3 – De la mise à jour des statuts: Dorénavant, l'article 2.1 des statuts dispose: «2.1: La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo ou en tout autre Etat ou lieu que ce soit:
- L'expertise immobilière en valeur vénale;
- L'administration des biens et la gestion locative immobilière;
- L'achat des biens immobiliers à l'étranger;
- Le traitement des opérations des expropriations pour utilité publique;
- L'économie de la construction;
- Les transactions immobilières;
- La cession et transmission des entreprises;
- Les études économiques et environnementales;
- Diagnostic économique, social et environnemental;
- Formation;
- diagnostic électricité et plomberie;
- Audit organisationnel et diagnostic des activités publiques;
- Liquidation et redressement d'entreprises;
- Accompagnement et suivi des projets socio-économiques.

Pour avis

Le Manager Général

COMMEMORATION

La Toussaint: entre souvenir et espérance

L'année possède son rythme qui semble immuable chaque année. Cette fête nous jette, par millions sur les routes, en une sorte de pèlerinage. Poussés par un devoir de mémoire, nous franchissons des centaines de kilomètres parfois, pour aller fleurir les tombes de nos parents, ou de nos proches en une démarche de respect. Ainsi, dans l'espace d'une journée, faisons-nous taire nos préoccupations du moment, pour tourner nos pensées vers celles et ceux qui nous ont précédés, auxquels nous attachent les liens du sang ou de l'affection.

Toussaint, fête de tous les saints connus et inconnus -

Pour nous chrétiens, la célébration des saints, de tous les saints, y compris ceux de nos familles – précède et donne sens à la fête des morts.

Cependant, ce n'est pas uniquement l'image de nos morts qui nous revient en mémoire, mais plutôt l'existence même d'une communion des saints, qui nous devient palpable. La Toussaint est ainsi l'un de ces moments où nos expériences humaines rejoignent ce que nous dit notre foi.

Savoir distinguer la Toussaint de la commémoration des défunts

Historique

Le plus souvent, un amalgame est fait entre la fête de tous les saints et le jour de la prière pour les défunts.

Depuis le XIXe siècle, il est de tradition de fleurir les tombes à la Toussaint, comme jour férié propice aux déplacements pour se recueillir en souvenir des personnes aimées qui nous ont quittées. C'est là une bonne manière pour nous les vivants d'honorer la mémoire des défunts de nos familles, de renouer les liens avec ceux qui nous ont précédés. Mais comment ne pas faire de confusion entre le 1er et le 2 novembre? Entretemps, il faut savoir que la fête de la Toussaint et la commémoration des morts, le jour suivant, ne tirent pas leurs origines des textes bibliques.

En effet, la Toussaint fut instituée par l'Église entre le IVe et le IXe siècle, en réponse à la situation de l'époque. Cependant, après les persécutions, l'Église a voulu se souvenir de tous ceux qui ont offert leur vie à cause de leur appartenance au Seigneur Jésus. Une fête de tous les martyrs a donc été instituée pour la première fois à Antioche en Orient, le 13 mai, à partir du IVe siècle. Au VIe siècle, cette fête s'est diffusée à Rome à l'occasion de la transformation du Panthéon, temple païen consacré à tous les dieux, en une église dédiée à tous les martyrs sous le nom de *«Sainte-Marie-des-Martys»*.

Feu Abbé Paul MBON
Prêtre du Diocèse de Ouesso
Publication à titre posthume

ARCHIDIOCÈSE DE CAMBRAI (FRANCE)

Mgr Vincent Dollman a ordonné diacre Lionel Kimbembe

L'archidiocèse de Cambrai dans le département du Nord où habituellement il fait froid en cette période d'autonome a connu le samedi 17 octobre dernier, une ordination diaconale d'un jeune séminariste d'origine congolaise, incardiné dans l'archidiocèse.

L'archevêque de Cambraï imposant les mains au nouveau diacre

Pour la circonstance, Mgr Vincent Dollman, archevêque de Cambrai avec l'ensemble du presbyterium de cet archidiocèse n'ont pas boudé leur joie d'accueillir Lionel Kimbembe qui a cheminé vers le diaconat depuis Strasbourg où il fit pour la première fois la rencontre de celui qui devait l'ordonner diacre en vue du sacerdoce.

La joie était donc légitime surtout dans un contexte où l'église de France notamment les Hauts de France font face à une sévère crise de vocations, depuis la fermeture du Grand séminaire de Lille, faute de séminaristes.

Dans la présentation de Lionel, deux laïcs qui le connaissent bien ont présenté le parcours du candidat au diaconat.

Lionel Kimbembe, 30 ans, est né à Brazzaville où il fit ses études primaires et secondaires. Après une expérience dans la congrégation des pères du Saint Sacrement, il rencontre Mgr Vincent Dollmann, alors évêque auxiliaire et aumônier du séminaire de Strasbourg, lorsqu'il suivait sa formation théologique à Strasbourg.

Dans son homélie, l'archevêque a rappelé les missions du diacre qui selon lui n'est pas ordonné pour lui-même, mais pour l'Eglise qui attend de lui, l'annonce de l'évangile et le service. C'est pour d'ailleurs a-t-il martelé à Lionel que le diacre doit se laisser guider par son Maître le Christ dans une action concertée avec le Saint-Esprit.

L'annonce de l'évangile, quelle belle mission! Dans un monde en crise et à Mgr de rappeler à Lionel son exigence à travers cette phrase: *«Vivre, ce que tu auras enseigné.»*

Depuis son arrivée à Cambrai, Lionel Kimbembe côtoie la jeunesse à travers une pastorale tournée essentiellement vers l'accompagnement des jeunes. Selon les témoignages recueillis des Cambrésiens qui l'ont approché, Lionel est un jeune droit, accueillant et humain.

Le nouveau diacre arborant l'évangeliaire

Son ouverture et sa disponibilité ont été souvent soulignées par des laïcs de l'archidiocèse de Cambrai.

Dans son mot de remerciements fort apprécié des fidèles rassemblés dans l'église Saint Géry, le nouveau diacre a remercié, le Tout-Puissant qui l'a appelé à ce ministère, l'archevêque, le presbyterium, sa famille qui s'est jointe à la cérémonie transmise en directe depuis Brazzaville grâce aux technologies de l'information et de la communication déployées par le service diocésain de la communication.

Pour une cérémonie dans un contexte particulier marqué par la crise sanitaire, la messe de cette ordination diaconale était belle grâce à la chorale, les servants d'autel et le service diocésain d'organisation et de la liturgie.

La communauté congolaise du grand Nord à travers le cercle des amis du Congo a tenu à apporter sa contribution pour témoigner son soutien au nouveau diacre qui se recommande à nos prières jusqu'à son ordination sacerdotale prévue en 2021.

Brice-Arsène MANKOU

PAROISSE SAINTE FACE DE JESUS (ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE)

Des chrétiens ont reçu le sacrement de confirmation

Le dimanche 11 octobre dernier, l'abbé Roger Florent Khiedi Sambou, curé de la paroisse Sainte Face de Jésus sous l'autorisation de Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire, a administré le sacrement de confirmation à plus d'une cinquantaine de chrétiens. La messe a été animée par les deux chorales mères de la paroisse, Sainte Famille et Sainte Thérèse.

Le curé administrant la confirmation à une chrétienne

La confirmation est le sacrement de la croissance et de la maturité spirituelles, c'est l'achèvement du baptême. Saint Paul dit que la confirmation ravive le don gratuit de Dieu, c'est-à-dire le don qui est en chacun depuis le jour du baptême.

Les lectures du 28e dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique A, ont aussi réaffirmé l'importance de la confirmation. C'est pour cela que l'abbé Roger a fait comprendre aux jeunes et aux adultes le don de l'Esprit Saint en leur imposant les mains: ce n'est pas un esprit de peur que Dieu envoie, mais un esprit de force et d'amour. Dieu invite les confirmands à ne pas avoir peur de témoigner leur foi.

«La confirmation, c'est un second souffle, un souffle nouveau, un nouvel élan qui vous est donné gratuitement, sans condition, sans a priori, afin de faire de vous, comme Jésus nous le demande, des simples serviteurs de l'Évangile, c'est-à-dire des disciples qui ne font que leur devoir».

«L'Esprit-vous est donné pour sortir de vous, aller au-devant des autres, faire de votre vie une histoire sainte. L'Esprit vous est donné pour annoncer, à temps et à contre-temps que Dieu est à l'œuvre en notre temps, qu'il ne cesse de susciter des énergies nouvelles, qu'il travaille sans cesse à faire une humanité plus belle», a dit l'abbé Roger Florent.

Les nouveaux confirmés autour du curé

Après l'homélie, le tour est arrivé pour le rite de la confirmation selon la coutume de l'Eglise et l'appel des confirmands par un catéchiste. Les confirmands ont prononcé leur foi. Et s'en est suivie l'imposition des mains. C'est avec le Saint-Chrême, que l'abbé Roger a marqué le front de chaque confirmé. Chacun est appelé, par l'élan et la joie de sa vie, à répandre la bonne odeur du Christ, à être un témoin authentique du ressuscité afin que le corps du Christ s'édifie dans la foi au Dieu Père, Fils et Esprit.

Madocie Déogratias MONGO

XXXIIe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-A-

«Celles qui étaient prêtes entrèrent dans la salle de noces»

Textes: *Sg 6, 12-16; Ps 62; 1 Th 4, 13-18; Mt 25, 1-13*

Cette semaine, nous avons célébré deux des plus grandes fêtes de l'année liturgique: la fête de tous les Saints et la fête de tous les Fidèles défunts. Cette première semaine de novembre est notre semaine du souvenir durant laquelle nous nous souvenons avec gratitude de celles et de ceux qui ont vécu avant nous. Les célébrations de novembre sont aussi une excellente préparation à notre propre mort. Notre monde moderne fait tout ce qu'il peut pour effacer la mort de nos esprits. Les médias sont remplis de violence et d'agressivité, mais il s'agit toujours de la mort des autres. On nous présente sans arrêt des annonces commerciales promettant l'éternelle jeunesse.

Nous n'avons qu'à utiliser leurs produits miracles pour paraître dix ans plus jeunes. Nous les chrétiens, nous ne croyons pas à une mort cruelle où tout se termine au tombeau. Nous croyons dans un paradis ou la vie se transforme et change. Nous croyons que la mort est un seuil, un passage, une porte ouverte sur l'éternité. En ces derniers dimanches de l'année liturgique, l'Eglise nous offre des passages d'évangile qui nous préparent à cette rencontre ultime avec le Seigneur, notamment l'évangéliste Mathieu avec ses enseignements sur la fin des temps : annonce de la destruction du Temple, invitation à la vigilance, le serviteur qui attend son maître, les jeunes filles qui doivent accompagner le marié, la parabole des talents, le jugement dernier. Il faut se rappeler que l'évangéliste écrit son texte quelques années seulement après la destruction de la ville et du Temple de Jérusalem. Ceci lui apparaît comme le signe évident de la fin d'un monde qui est disparu à jamais.

L'évangile de ce dimanche nous parle de jeunes femmes sages et de jeunes femmes folles. Le mot *«folles»*, *«môrai»*, ne signifie pas tellement une personne sans intelligence, mais plutôt une personne impie, celui ou celle qui est assez fou pour s'opposer à Dieu. Le Psaume 14, 1 nous dit: *«Le fou (môros) dit en son cœur: il n'y a pas de Dieu!»*. Dans les évangiles, *«môros»* désigne *«celui ou celle qui bâtit sa maison sur le sable et ne met pas en pratique les paroles de Jésus»* (Mt 7, 24)... Il s'agit donc d'une attitude spirituelle.

La parabole des dix jeunes filles a été comprise par les premières communautés chrétiennes comme une allégorie de l'attente du Christ. Le Christ tarde à revenir. L'époux, c'est le Christ. Les dix jeunes filles (dix désigne la totalité, comme les dix commandements) représentent l'Église qui est conviée au festin nuptial avec le Christ. Dix jeunes filles sont invitées aux noces. Cinq d'entre elles sont insouciantes, elles n'ont pas pris d'huile en réserve, les cinq autres ont été prévoyantes. Nous pouvons visualiser ces lampes comme des torches faites de chiffons inhibés d'huile et posés sur des perches. Elles sont toujours allumées, mais elles ont besoin d'être ranimées par de l'huile.

Comme l'époux tardait, les jeunes filles s'endormirent. Ici, l'endormissement n'est pas reproché. Pendant la nuit, à un moment inattendu, un cri annonce la venue de l'Époux. Elles se lèvent toutes pour l'accueillir. Mais alors que cinq jeunes filles se servent de leur huile pour alimenter la lampe, les cinq autres voient leur feu s'éteindre. Elles demandent aux autres filles de leur prêter de l'huile, mais celles-ci leur répondent qu'elles n'en ont pas assez. Leur réponse parait sévère, loin de tout esprit de solidarité. Le refus du partage n'est pas de l'égoïsme, mais il signifie qu'au jour du jugement, chacun devra répondre de soi. Il sera trop tard pour refaire sa vie. Au retour des cinq filles insouciantes, la porte était fermée. L'époux leur répondit: *«je ne vous connais pas»*.

Cette réponse est tranchante, rude. En fait, c'est une reprise d'une formule rabbinique qui annonce une rupture d'alliance. Les cinq filles insouciantes n'ont pas été fidèles à leur mission, elles sont alors exclues de la fête. Ne nous trompons pas sur le sens de ce texte. La pointe de la parabole est la préparation à la rencontre avec le Christ et le danger qui guette les imprévoyants. Les cinq jeunes filles n'ont pas préparé jusqu'au bout la rencontre avec l'époux.

Un élan du cœur est une belle chose, mais ce n'est pas suffisant. S'il n'est pas soutenu, ce n'est qu'un feu de paille. Rester au niveau des sentiments est comme un arbre sans racine. Au premier coup de vent, il tombe. Que puis-je faire pour alimenter mon feu? Que puis-je faire pour que mon arbre soit bien enraciné? Que puis-je faire pour soutenir mon désir de rencontrer le Seigneur dans ma vie ? La parabole nous invite à aller jusqu'au bout de notre mission. Elle nous invite aussi à une fidélité (à cette mission) intelligente et ancrée dans le présent.

Une fidélité intelligente, car prévoyante. Cinq jeunes filles prévoyantes ont fait preuve de prudence. L'anticipation est indispensable. *«Qui de vous, nous dit Jésus, s'il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi aller jusqu'au bout?»* (Lc 14,28). Notre intelligence est un don de Dieu. Comment l'employer pour mieux aimer l'autre, pour mieux aimer Dieu? Une fidélité ancrée dans le présent. La parabole nous encourage à ne pas repousser aux calendes grecques ce qui est central, vital. Saint Ignace demandait de prévoir sa journée comme si elle allait être la dernière. Il ne s'agit pas de penser avec angoisse que la mort peut survenir dans la journée, mais de goûter pleinement chaque instant.

Nous le savons, des moments vécus intensément peuvent avoir une saveur d'éternité. Je vous propose un petit exercice: quelle action importante je souhaiterais accomplir avant de me coucher ce soir? Je pense ici à une chose qui me tient à cœur, mais elle est si engageante que je repousse régulièrement son exécution parce que j'estime que je ne suis pas prêt, ou que je ne veux pas déranger, ou que je trouverai un autre moment plus favorable, ou que c'est difficile à faire, etc. Les excuses sont légions, nous le savons… Mais ce soir, ce sera peut-être trop tard... Qu'est-ce que je souhaiterais mettre en œuvre aujourd'hui, une simple chose, comme si c'était ma dernière journée? Par l'écoute de la Parole de Dieu, par la communion à son corps, demandons au Seigneur la grâce de ré-allumer en notre cœur notre lampe afin de mieux Le recevoir.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242) 06.540.59.45/04.418.20.81, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«LAICO-BRAZZAVILLE» S.A.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de 1.580.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: avenue Auxence Ickonga, centre-ville , Brazzaville.
RCCM: CG/BZV/08 B 1022
REPUBLIQUE DU CONGO.

Aux termes d'un procès-verbal de la première réunion du conseil d'administration pour l'année 2020 de la société dénommée «LAICO BRAZZAVILLE» S .A., en date à Tripoli (Libye) du dix-sept au dix-huit mars deux mil vingt, reçu au rang des minutes de Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 30 octobre 2020 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 02 novembre 2020, sous Folio 200/11, n°3719.

L'ordre du jour avait porté sur dix (10) points, à savoir:

1-Adoption de l'ordre du jour;
2-Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration antérieure et le suivi de l'exécution des décisions du conseil d'administration des réunions antérieures;
3- Examen du rapport d'activité de l'hôtel et de la société au 31/12/2019;
4- Examen de l'exercice du budget prévisionnel de l'hôtel et de la société pour l'exercice 2020;
5- Examen du rapport du bureau de l'audit interne de la société jusqu'au 31/12/2019;
6- Transmission des états financiers de la société pour l'exercice clos au 31/12/2018 à l'assemblée générale;
7- Examen et adoption du plan stratégique de la société 2020/2024;
8- Examen et adoption des objectifs des employés détachés de la société LAICO-BZV;
9- Examen de la feuille de route de la direction des investissements;
10- Divers.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 03 novembre 2020, sous le numéro 20 DA 275;

Fait à Brazzaville, le 03 novembre 2020.

Pour insertion,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA
NOTAIRE
16, Avenue William GUYNET, Immeuble Galerie marchande de l'ARC 1er étage
Centre-ville - Brazzaville
E-mail: lockochantal68@gmail.com/B.P.: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82
Brazzaville, République du Congo

«GROUPE D'AFFAIRE MALONGA MASSAMBA» EN SIGLE «GAMMA»

AVIS DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Suivant procès-verbal des Décisions Extraordinaires de la société dénommée «GROUPE D'AFFAIRE MALONGA MASSAMBA», en sigle «GAMMA», Société A Responsabilité Limitée, au capital d'Un Million Cinq Cent Mille (1500 000) francs F. CFA, ayant son siège social à Brazzaville, 871 rue des Martyrs, Arrondissement 3 Poto-Poto, enregistré à la recette ETD Plaine le premier septembre deux mil vingt (01/09/2020) sous Folio 157/1, numéro 2769, les associés ont pris les résolutions suivantes:

I- Modification de l'objet social: Les associés ont décidé de supprimer certaines activités et d'élargir l'objet social aux activités suivantes: Agriculture, chasse et activités annexes, pêche, pisciculture, aquaculture, autres activités extractives, fabrication de produits alimentaires et de boissons, travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie, fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton, fabrication d'ouvrages en métaux, travail des métaux, commerce et réparation d' automobile, activités des auxiliaires de transport, activités immobilières, location sans opérateur, services fournis principalement aux entreprises, assainissement, voirie et gestion des déchets, hôtel et restaurant, transport terrestre, commerce de gros et activités d'intermédiaires du commerce en gros.

II- Adhésion d'un nouvel associé: Les associés de la société dénommée «GROUPE D'AFFAIRE MALONGA MASSAMBA», en sigle «GAMMA», ont agréé l'adhésion de Monsieur MALONGA Sylvain comme nouvel associé dans ladite SARL, par souscription de Mille (1 000) parts sur les Neuf Mille Huit Cent Cinquante (9 850) parts créées.

III- Augmentation du capital social: Les associés de la société «GROUPE D'AFFAIRE MALONGA MASSAMBA», en sigle «GAMMA», ont décidé d'augmenter le capital social d'UN MILLION CINQ CENT MILLE (1 500 000) francs CFA à CENT MILLIONS (100 000 000) de francs CFA.

En conséquence de cette augmentation, il y a eu entrée de Monsieur MALONGA Sylvain, en qualité de nouvel associé et modification corrélative des statuts.

IV- Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date du sept septembre deux mil vingt (07/09/2020) sous le numéro 20 DA 226.

V- Mention modificative: La mention modificative a été portée sur l'Extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RRCM) sous le n° M2/20 - 359 en date du sept septembre deux mil vingt (07/09/2020).

Pour avis,

Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA

DurQuap

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°011/DURQuaP/2020
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN CHARGE DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES (DURQUAP).

N° de Prêt: BIRD 8588-CG
N° de référence: CG-DURQuaP-125-SC-CI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Evaluation finale du projet de Développement Urbain et Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)».

2. Les services de consultant («Services») consistent à produire un rapport d'achèvement du projet qui mettra en exergue l'ensemble des réalisations du projet, devra souligner les insuffisances de sa mise en œuvre, tout en présentant une évaluation finale de l'impact du DURQuaP sur les bénéficiaires et l'ensemble des parties prenantes. Le rapport devra également apporter les enseignements tirés de l'expérience du DURQuaP et qui seront nécessaires aux activités de préparation du projet relai (DURQuaP Phase II).

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les consultants («Consultants Individuels») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour la sélection sont: (i) avoir un profil d'économiste, d'ingénieur, de socio-économiste ou de toute discipline équivalente (au moins Bac+5); (ii) avoir dix (10) ans d'expérience au moins à l'international en matière de formulation et d'évaluation de programmes et projet de développement et avoir une connaissance des chaines de valeur et des fonds à coûts partagés; (iii) avoir déjà élaboré au moins deux (2) rapports d'achèvement de projets ou procéder à la revue qualité des rapports d'achèvement dûment approuvés par les bailleurs de fonds (BAD, Banque mondiale, Union européenne…); (iv) avoir des connaissances en Gestion financière, en passation des marchés et/ou dans la mise en œuvre des Projets de Développement; (v) avoir une bonne connaissance des outils de la gestion axée sur les résultats relatifs aux projets de développement et enfin (vi) avoir des compétences dans le domaine de gestion et de l'évaluation de projets financés par les institutions internationales.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

6. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 17 novembre 2020 à 10 h 00 (heures locales) avec mention «Avis de recrutement d'un consultant individuel en charge de l'évaluation finale du projet de Développement Urbain et Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)»

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99;
Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO

MÉDECINE

Transformer qualitativement l'enseignant-chercheur pour les défis de demain

Le comité consultatif interafricain du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) tient du 2 au 11 novembre 2020 à Brazzaville, sa 20e édition du concours d'agrégation de médecine humaine, odontostomatologie, pharmacie, médecine vétérinaire et productions animales. 287 candidats dont 19 Congolais et 112 membres du jury issus de 19 Etats de l'espace CAMES participent à cet événement.

C'est le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, représentant Clément Mouamba, le premier ministre chef du Gouvernement, qui a ouvert les travaux. En présence de Bertrand Mbatchi, secrétaire général du CAMES, de quelques membres du Gouvernement et de Jean Rosaire Ibara, recteur de l'Université Marien Ngouabi, président du comité technique d'organisation du concours.

L'organisation d'un tel concours vise comme l'ensemble des programmes du CAMES *«à une transformation progressive et qualitative de l'enseignant-chercheur, du chercheur, pour les rendre aptes à relever efficacement les différents défis auxquels la société est confrontée»*, a dit Bertrand Mbatchi, en renouvelant sa gratitude aux autorités congolaises pour leur implication dans la tenue de ce concours.

Le secrétaire général du CAMES a en outre rappelé les différentes étapes du concours structurées en trois épreuves dont le passage est tributaire d'une note supérieure ou égale à 12/20. Il s'agit de: l'épreuve de présentation des travaux pour amener le candidat à faire connaître son expertise et sa capacité de rayonnement dans la société tout comme son attractivité intellectuelle; l'épreuve de la leçon, pour qu'il exprime son potentiel pédagogique autour d'une problématique tirée au choix dans son domaine de compétence scientifique; l'épreuve pratique pour les médecin ou vétérinaires, pour qu'ils démontrent leur compétence professionnelle ou encore pour les fondamentalistes dans le contexte de laboratoire.

Bertrand Mbatchi a exhorté les candidats à *«ne pas perdre confiance en eux, et à ne point considérer les membres des jurys comme des bourreaux, mais comme des maitres de leur discipline qui ne veulent qu'évaluer leur potentiel intrinsèque, selon le référentiel robuste du CAMES»*.

Les officiels et les responsables du CAMES

Le président du comité d'organisation a, quant à lui, invité les candidats à être de bons enseignants pour participer pleinement au développement des Etat membres, en particulier et de l'Afrique, en général.

Ouvrant les travaux, le ministre d'Etat Djombo s'est réjoui du choix porté sur le Congo pour l'organisation de ce 20e concours et le troisième en terre congolaise, dans les domaines sus mentionnés, après ceux de 1984 et de 2008. Rassurant les organisateurs du soutien du Gouvernement, Henri Djombo a appelé l'ensemble des acteurs du concours à travailler au rayonnement de l'Enseignement supérieur africain.

Prélude à la tenue de ce concours, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, s'est entretenu vendredi 30 octobre dernier à Brazzaville avec Bertrand Mbatchi, pour s'imprégner de l'organisation du concours. Il était question de faire le point au ministre de l'ensemble des paramètres qui participent à l'organisation de cet évènement.

Pour rappel, l'idée de la création du CAMES est née en 1974.

Marcellin MOUZITA M.

MEDIA

Promouvoir l'éducation à l'information pour tous

Pour célébrer la Journée internationale de l'accès universel à l'information et de la Semaine de l'éducation aux média le 28 octobre, le bureau de l'UNESCO Afrique centrale a organisé une visioconférence sur le thème: *«Les jeunes éduqués aux médias et à l'information en Afrique centrale: une pierre angulaire pour la mise en œuvre des politiques d'accès à l'information».*

La visioconférence a regroupé des responsables des organisations et associations nationales et régionales des professionnels des médias, des OSC intervenant dans le domaine de l'accès à l'information ainsi que plusieurs jeunes.

Deux thèmes principaux étaient au menu: *''La sensibilisation des jeunes sur l'accès à l'information en Afrique centrale''* et *''L'engagement des jeunes à la mise en œuvre des politiques sur l'accès à l'information et à l'éducation aux média et à l'information dans la région Afrique centrale''*, assortis des sous-thèmes.

Les participants ont été édifiés, pendant les moments de partage d'expérience et de réflexion, sur les avantages et les conséquences des réseaux sociaux. Ils ont formulé des recommandations en vue d'améliorer l'accès à l'information pour le public en tout temps. Entre autres: introduire les questions d'éducation aux média et à l'information dans les curricula des écoles de la sous-région; mettre en place un cadre juridique cernant les questions d'éducation aux médias; inscrire dans les plans d'action des organisations de jeunesse des activités en rapport avec l'éducation aux médias et à l'information…

La semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information a été initiée en 2012. Pour cette 9e édition, les jeunes ont été à l'avant-garde de la transformation numérique. Selon l'Organisation internationale des technologies, la proportion des jeunes de 15 à 24 ans utilisant Internet est plus élevée que celle de la population totale. Cela suppose qu'ils doivent avoir des connaissances en matière d'éducation aux médias. Mais, ils sont exposés à la désinformation, aux discours haineux en ligne…plus fréquemment que les autres groupes. En tant que groupe actif, les jeunes doivent acquérir impérativement les connaissances nécessaires pour s'engager efficacement dans l'information, les médias et la technologie.

Une vue des participants à la représentation de l'UNESCO au Congo

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

FAUNE

Des présumés trafiquants devant la justice

Au Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire s'ouvre le 10 novembre prochain, l'audience de deux présumés trafiquants de produits de faune arrêtés le 29 juillet dernier, pour préjudice écologique.

Les deux prévenus, de nationalité congolaise, seraient membres d'un réseau de trafiquants de produits fauniques. Certains sont en cavale. L'un, acteur principal, serait à la fois acheteur, démarcheur et revendeur de produits de faune dans la ville océane et l'autre, son complice.

Interceptés par les agents de la Direction départementale du ministère de l'Economie forestière de Pointe-Noire et les éléments de la Gendarmerie nationale, avec l'aide du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF), les deux trafiquants présumés ont reconnu les faits qui leur sont reprochés: détention, circulation et commercialisation des trophées d'espèces animales intégralement protégées, la panthère et le pangolin géant. C'est la première fois qu'ils comparaissent devant la justice congolaise. Ils encourent de lourdes peines; la plus sévère étant un emprisonnement ferme de cinq ans.

Les trafiquants présumés et leur butin

Inscrits sur la liste rouge d'espèces menacées d'extinction sur tout le continent et en Annexe 1 de la CITES qui régit le commerce international des espèces en danger de disparition, la panthère et le pangolin géant sont intégralement protégés. En République du Congo, ces deux espèces animalières sont aussi intégralement protégées par la loi du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées et l'Arrêté du 9 avril 2011 déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées. *«L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits»*, dispose, en son article 27, la loi.

L'ampleur de la pression sur les espèces protégées devenant telle, l'implication de tous pour lutter contre leur trafic illicite et scandaleux devient plus qu'urgente, pour préserver les écosystèmes forestiers et partant, la survie de l'humanité.

V.M.

PRÉCARITÉ

Des kits professionnels pour des femmes vulnérables

Ne pouvant concevoir son rôle vis-à-vis de l'enfant vulnérable sans impliquer la famille, le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER) a mis au cœur du projet *«Appui au développement des actions de prévention et d'assistance aux enfants vulnérables (ADAPAEV)»* les familles, en l'occurrence les femmes désœuvrées, cheffes de famille, dans le but de leur permettre de se prendre en charge. Une façon de les appuyer pour qu'elles prennent elles-mêmes soins de leurs enfants.

Une bénéficiaire recevant son diplôme et son kit complet de couture de Karl Rawert

Des femmes désœuvrées ont suivi des formations auprès des maîtres artisans dans divers métiers, grâce au REIPER qui, dans le même temps, les a aidées à prendre en charge leurs enfants pendant toute leur formation. Elles étaient 15 au total, à être formées pendant une année en couture, pâtisserie, coiffure et maraîchage. Le critère de sélection aussi bien à Brazzaville qu'à Pointe-Noire était le fait d'élever seules ses enfants. La majorité en possédant plus de cinq.

«Nous les avons formées professionnellement et les appuyons aujourd'hui par des kits pour qu'elles mettent en place leurs activités génératrices de revenus (AGR), dans le but de prévenir les difficultés éducatives de leurs enfants en prenant appui sur elles», a dit Joseph Likibi, coordonnateur du REIPER. C'est dans ce sens que des kits professionnels et des cartes professionnelles délivrées par l'Agence nationale de l'artisanat leur ont été remis le 30 octobre dernier au siège du REIPER, à Brazzaville.

La cérémonie s'est déroulée sous les auspices de Florent Niama, conseiller aux Affaires sociales de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, en présence de Karl Rawert, premier conseiller - chef de coopération à la Délégation de l'Union européenne en République du Congo.

«En participant à l'émancipation économique des familles les plus vulnérables et plus particulièrement des femmes qui élèvent seules leurs enfants, le projet ADAPAEV contribue à améliorer la condition des enfants en situation de précarité», a indiqué Karl Rawert. Avant de souligner le rôle que joueront à long terme les bénéficiaires. *«Etre une femme cheffe de famille qui exerce une AGR, ce n'est pas seulement détenir la capacité financière de subvenir aux besoins de son foyer. C'est être en capacité non seulement de transmettre du savoir-faire et des compétences mais aussi de promouvoir la valeur du travail et le goût de l'ambition à vos enfants.»*

Florent Niama a rappelé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de l'action sociale impulsée par le Gouvernement. Il a exhorté les bénéficiaires à aller de l'avant.

Les bénéficiaires étaient heureuses de recevoir leurs kits complets composés, entre autres, de miroirs, de tables de maquillage, de chaises roulantes et tournantes, de casques de coiffure, etc., pour celles qui ont fait coiffure; des règles, des miroirs, des machines à coudre manuelles et/ou à pédales, des huiles à coude, des rouleaux de doublures, des pièces de pagne, des fers à repasser pour les couturières; des houes, des râteaux, de corde de traçage, des produits phytosanitaires, etc., pour la maraîchère; des fours à cuisson, des tables, des robots, des coupe-pâtes, des pinceaux, des cuvettes, des moules à gâteau, des sacs de sucre et de farine, les fouets, etc., pour les pâtissières

«Je suis contente de recevoir mon kit pour la coiffure. Il me permettra d'ouvrir mon propre salon avec la force et l'intelligence professionnelle que m'a données le REIPER. Je remercie l'Union européenne et le REIPER», a dit Octavie Laurette Matsimouna. Même son de cloche chez Marie Josée Ngawana, couturière: *«je remercie le REIPER qui m'a réveillée, car j'étais comme endormie, et qui m'a donné la possibilité d'apprendre un métier qui me permet, aujourd'hui, de prendre soin de mes enfants. Que Dieu bénisse le REIPER.»*

Pour mémoire, le projet ADAPAEV s'inscrit dans la continuité des activités déjà mises en œuvre par le REIPER. L'une des activités du projet vise à promouvoir les droits des enfants via des activités culturelles…Le projet entend également renforcer les capacités des associations membres du REIPER.

Cofinancé par l'Union européenne à hauteur de 228 millions de FCFA, il prendra fin en 2023.

Viclaire MALONGA

80 ANS DU MANIFESTE DE BRAZZAVILLE

«Les malentendus de la politique»

Le Palais des congrès de Brazzaville a abrité, du 27 au 28 octobre dernier, un colloque international pour le 80e anniversaire du Manifeste de Brazzaville, Appel du général De Gaulle à la résistance contre l'Allemagne nazie, pendant la Seconde guerre mondiale. Parmi les communications qui ont été faites à cette occasion figure celle de Lecas Atondi Monmondjo intitulée «Les malentendus de la politique». En voici un résumé.

Par Lecas ATONDI MONMONDJO

L'exemple que l'on donne aux étudiants pour l'explication du syntagme malentendu s'inspire d'une intervention du Général De Gaulle à Alger le 04 juin 1958. Tout commence avec le Comité de Salut Public né à Alger en 1958.

Initié par le Général Jacques Massu, compagnon de la Libération, ce comité réunissant des militaires et civils, excédés par les crises de la 4e République, est à la recherche d'un dirigeant pour sauver la France.

Il appelle au retour du Général De Gaulle aux affaires.

Il faut préciser que ces personnes partisanes de l'Algérie française et du Sahara formant partie intégrante de la Nation française accueillent le Général.

Jacques Massu, dans un briefing, expose au Général les thèmes pouvant emballer la foule enthousiaste qui l'applaudit sur vingt kilomètres avec frénésie.

Lui, du haut du balcon du gouvernement, lâche cette phrase: «Je vous ai compris». La foule l'applaudit avec enthousiasme et croit que le général soutient leur cause, à savoir: une Algérie française, tout comme le Sahara intégrés à la Nation française.

De Gaulle voulait exprimer qu'il connaissait leurs attentes, mais ne les soutenait pas dans cette voie. À preuve: peu après, ce furent les négociations avec le FNL algérien et plus tard, l'indépendance en 1962.

Le *«Je vous ai compris»* fut un malentendu et entre la France et le Congo, il existe une longue série de malentendus.

Le discours de Brazzaville au Stade Éboué

Le Général De Gaulle fit la proposition de formation d'une communauté franco-africaine. Alors, le choix par un référendum fixé au 28 Septembre 1958 devait trancher les choses.

Avec les partisans du NON acquis à l'indépendance et le OUI avec les partisans de la communauté.

Charles de Gaulle n'exclut pas que des territoires optent pour l'Indépendance, mais soutient que ce serait «la Sécession». Il développe les orientations et les avantages de la Communauté et les dangers de l'Indépendance.

L'ancien Chef de la *«France libre»* qui jouit d'un prestige sans faille en Afrique, peint les dangers qui planent sur l'Afrique et évoque le «péril Jaune» et les idéologies socialistes à la recherche de tête de Pont en Afrique pour parachever l'invasion du Continent.

Il fait donc allusion aux mouvements nationalistes.

Le discours du Stade Éboué esquisse les domaines de travail en commun de la France et des colonies pour leur développement partagé.

Le discours du Général dissuade de s'engager vers l'indépendance ou la sécession.

Quand on évoque la sécession, deux exemples peuvent être cités à cette période: L'Algérie et le Cameroun.

Comment la France réagit-elle face à ces mouvements nationalistes qui, les armes à la main, se battent pour acquérir leur indépendance?

La France y a engagé ses forces armées pour les réduire. À vrai dire, les nationalistes font peur aux puissances coloniales.

Le premier pays engagé dans la voie de l'indépendance, la République du Ghana, a arraché sa souveraineté en 1957 à la Grande Bretagne.

Kwamé N'Krumah, son chef formé dans les universités américaines, s'est frotté à Londres à George Padmore, grand panafricaniste américain.

Il a réuni, en avril 1958, une conférence des nationalistes africains à Accra: Joshua Nkomo, Kenneth Kaunda, Roberto Holden, Patrice Lumumba, Felix Moumié, Julius Nyéréré.

Il se dégagea de ce forum deux orientations: constituer de grands ensembles d'États en Afrique permettant de réunir des ressources pour se libérer, tout en faisant sauter les frontières imposées par la Conférence de Berlin en 1885.

Les 27 et 28 juillet 1958, une autre rencontre des mêmes leaders se tint à Cotonou (Dahomey) et proclama le projet des Étas Unis du Bénin.

Bathélémy Boganda, Président du grand conseil de l'AEF, y fût représenté par deux cadres oubanguiens: Fayama et Dacko.

En 1958, Barthélémy Boganda porta le flambeau de création de la République unie centrafricaine soutenue par des leaders congolais, gabonais et tchadiens.

Cette République engloberait en plus des anciens territoires de l'AEF, le territoire du Congo berge.

Cette République aurait Brazzaville comme capitale.

Les nationalistes firent peur et les colonisateurs s'organisèrent pour les éliminer. Car en remettant en cause les limites de la Conférence de Berlin, ces nationalistes déclenchaient la guerre et ruineraient des économies fondées sur l'exploitation des ressources de ces pays sans contre partie.

Le Référendum du 28 Septembre 1958

Les leaders «AEFiens», tous appelèrent à voter Oui pour la communauté franco-africaine.

Le Moyen Congo fît le meilleur score de OUI: 99%

Il n'y eut que 2181 voix de NON et 339 436 OUI.

Seul le Gabon, avec un score de 91% de OUI, enregistra plus de NON en AEF, c'est à dire 15 229 voix.

Le leadeur gabonais Léon Mba attendait voir son pays intégré comme département français.

On lui répondît que les anciennes colonies étaient soumises au même régime.

Au cours du mois de novembre 1958, le Moyen Congo devint République.

Question intéressante: qui connaît dans l'histoire une République qui n'est pas indépendante?

Ce fut le cas de la République proclamée à Pointe-Noire, le 28 novembre 1958.

15 Août 1960, indépendance du Congo

Moins de deux ans après le référendum, le ministre André Malraux vint en Afrique Centrale proclamer l'indépendance des États qui avaient voté pour la communauté.

Cette communauté n'a, en fait, jamais fonctionné. C'est comme dirait de Gaulle: *«Un machin».*

Que pouvaient être ces indépendances que De Gaulle appela sécession et que les leaders rejetèrent.

À Fort Rousset, Jacques Opangault, leader socialiste, déclara, en Août 1961: «*Nous n'avons jamais demandé l'indépendance et c'est le Général De Gaulle qui nous l'a octroyée».*

De l'indépendance nationale

C'est l'expression favorite utilisée par le Général De Gaulle depuis son retour aux affaires en 1958.

Il entendait par-là la souveraineté de la France assumée complètement vis-à-vis des puissances étrangères, y compris des alliés comme les Etats-Unis.

Les USA, forts de leur puissance hégémonique, militaire et économique, avaient tendance à imposer leur diktat politique à leurs alliés, attendant leur adhésion totale même à leurs dérives.

Alors, pour le Général De Gaulle, ce concept chargé de sens signifiait la rupture d'avec d'autres pour affirmer pleinement sa personnalité entière.

Dans ce sens, la France ne pouvait faire dépendre sa défense nationale, ni celle de ses intérêts du parapluie nucléaire américain.

D'où la fabrication de l'arme atomique. Et ce que le général nomma dissuasion, ce fut faire aussi les gros yeux à l'URSS qui finançait les nationalismes algérien et camerounais.

De là, il conçut également une politique d'autonomie de l'industrie de l'armement, au point de se hisser au rang de grand marchand d'armes dans le monde, tout comme les USA et l'URSS.

Cette politique initiée par Charles de Gaulle fut poursuivie par ses successeurs. La France se dota d'un train à grande vitesse qui, non seulement est très rapide, mais encore les trains français sont les plus ponctuels du monde.

Cette trajectoire va se poursuivre avec des alliés choisis pour briser le monopole de l'aviation civile de Boeing, au point que Airbus tient la dragée haute à la société américaine désormais.

Si l'on se réfère à l'exemple de la France, l'indépendance du Congo devait conduire à rompre les amarres d'avec la France.

Mais la politique conduite par le Congo dit indépendant contrôle-t-elle les hauteurs dominantes de la vie faisant ainsi la fierté de ses citoyens?

Quels domaines d'activités engagées par le Congo permet sa visibilité au sein de l'Afrique Centrale, ou même dans le monde?

Rien n'est visible. A partir de 1958, ce pays proclamé République en 1958 fut une bizarrerie historique. Désormais, muni d'un drapeau et inscrit à l'ONU par la France, il avait, ce nouveau Congo, acquis une personnalité morale.

Il signa le 15 Août 1960 des accords qui le dépossédaient de ses ressources naturelles, n'offrant l'exclusivité de leur exploitation qu'à la France.

Charles de Gaulle, parlant de la communauté, annonçait que les territoires de la communauté mettraient tout ensemble avec la France pour la grandeur de tous.

Qu'est-ce qu'un pays sous-développé pouvait mettre en commun avec la France pour assurer l'indépendance sur le plan de la défense?

Les ambitions de la France gaullienne empruntaient-elle le chemin voulu par le Congo?

Rien ne pouvait ainsi fonctionner.

De reste, la Communauté inventée par le Général De Gaulle n'a jamais fonctionné. Les territoires de l'AEF avaient renoncé à leur indépendance appelée sécession par De Gaulle.

Le 28 Septembre 1958, ils avaient voté pour la Communauté.

Et moins de deux ans plus tard, le Ministre André Malraux reprit le périple de Charles de Gaulle pour proclamer l'indépendance.

Quelle indépendance alors? Ce concept avait-il la même charge pour la France et le Congo?

Nenni: Charles de Gaulle fut un grand génie politique.

Il inventa le néocolonialisme et le discours du 24 août 1958 au Stade Eboué fut un machin.

Et Pierre Guillaumat, premier dirigeant de la compagnie ELF et compagnon de la libération, dans un journal publié en 1973, le Nouvel Africasia, confiait, en substance que la stratégie énergétique de la France, conçue par le général De Gaulle, reposait sur la disponibilité des ressources stratégiques des anciennes possessions coloniales.

Et quand, en Afrique, des velléités d'indépendance s'expriment contre les intérêts français dans les anciens territoires français, la riposte est cinglante.

De l'indépendance et de la révolution culturelle

Pour retrouver les voies de l'équité, d'une véritable indépendance, il faut que le pays opère une rupture dans ses liens presque esclavagistes qui le lient à ce que Charles de Gaulle appela *«les impérialismes d'intérêts».*

Cela relève d'une véritable révolution culturelle pour couper les amarres tenant le Congo et ses habitants prisonniers.

La décolonisation mentale est la voie pour s'affranchir.

Et si l'on continue en 2020 de célébrer Savorgnan de Brazza comme le sauveur du pays, on occulte les assassinats qu'il commanda à Kerroual, en 1882, de brûler et assassiner tout à Makambadilou.

Le roi téké Iloo ne lui octroya que la concession territoriale allant de la rivière Djoué à la rivière Kimpila (la Tsiémé).

Le successeur d'Iloo fut arrêté et malmené pour avoir contesté l'irruption des militaires français dans le territoire Téké, on lui arracha son collier royal et il mourut d'inanition.

Les Français ne construisirent leur première habitation qu'en 1884, une plaque commémorative placée devant le Palais du peuple en constitue une preuve.

Charles de Gaulle ou De Brazza travaillèrent pour le bien de leur pays, et non pour le décollage économique du Congo.

Il faut engager une véritable révolution culturelle, et les Congolais doivent inventer une nouvelle politique, les dirigeants devraient travailler pour l'intérêt du pays.

Lecas ATONDI MONMONDJO
lecasmon@gmail.com
Ancien enseignant chercheur au département de Littérature et civilisations africaines
Université Marien Ngouabi
(de 1983 à 2013)

APPEL À CANDIDATURE

L'UNAMAC, Union nationale des aveugles et malvoyants du Congo, procède au recrutement d'un coordinateur de son Projet *«Droit et santé sexuelle de la Reproduction en faveur des aveugles».*

Toute personne ayant des capacités pour ce poste peut, avant le 20 novembre 2020, faire acte de candidature en adressant son dossier à la Directrice Exécutive de l'UNAMAC : unamac2005@gmail.com

Le dossier doit impérativement comprendre:

-Une lettre de motivation;

-Un CV;

-Une carte nationale d'identité ou un passeport

-Une copie de diplôme (gestion, économie ou management sont particulièrement appréciés).

HOMMAGE À DOMINIQUE NGOÏE NGALLA

Cet homme libre était une référence. Pourra-t-il le demeurer?

Le Professeur Dominique Ngoïe Ngalla a été brutalement arraché à notre amitié à 77 ans, le 17 octobre 2020 en France, dans un hôpital de Melun. Enseveli loin de sa terre, loin de Mandou, le village que l'un de ses poèmes a rendu célèbre. Nous sommes nombreux à désirer le retour de son corps au pays. Nous avons un véritable deuil à célébrer. Dominique laisse à ceux qui ont eu la chance de le connaître un grand vide; la qualité de sa présence, la clarté de son intelligence, l'étendue de sa culture, l'honnêteté de son regard sur les évènements et sur les gens, la rigueur de son travail de chercheur, d'historien et de professeur, le rayonnement de son sourire, l'élégance de sa courtoisie, l'humble simplicité de son amitié.

Dominique Ngoïe Ngalla

Il a été, pour plusieurs générations d'étudiants et il faut qu'il demeure pour les générations à venir, une référence.
Travailleur exigent et infatigable, il aura traversé en intellectuel librement critique nos temps troublés; celui des approximations révolutionnaires et de la récitation marxiste à l'Université et celui de la folle violence du *«retour des ethnies»*…armées, ce *«chemin de la nuit».*
La hauteur de son regard sur ces évènements et sa manière dégagée d'être simplement fidèle à lui-même font de lui un témoin incomparable de cette étape, malgré tout, fondatrice de l'histoire souvent chaotique du Congo indépendant.
Ses ouvrages doivent être réédités et disponibles dans nos bibliothèques. Ses nombreux textes dispersés dans divers périodiques, entre autres, La Semaine Africaine, il faudra les rassembler et les publier dans des éditions critiques.
Il y a des thèses à élaborer et à soutenir sur son approche éthique et culturelle de nos «essais» de démocratie.
Chrétien et même ancien séminariste, Dominique s'est aussi librement exprimé sur l'Eglise du Congo en termes souvent critiques, mais toujours stimulants. Son regard d'historien et de laïc (de baptisé) était vivement concerné par l'aventure missionnaire, par l'émergence contemporaine d'une Eglise et d'un clergé local et par l'inculturation de la liturgie chrétienne.
Dans un colloque universitaire organisé pour le centenaire de l'arrivée au Congo des sœurs de Saint Joseph de Cluny, il sut montrer qu'il y avait là de quoi écrire des pages décisives de l'histoire de notre pays. Il datait de son passage par la rude école des missionnaires son accession à une liberté de l'esprit qu'il considérait comme un privilège et à laquelle sa fidélité est demeurée toute sa vie la marque et le rayonnement de de sa personnalité.
En vérité, ce que Dominique nous laisse, c'est un chagrin, certes, mais ce n'est pas un vide. Il nous laisse un trésor, un champ à cultiver et à moissonner. Il y aura un travail à faire pour rassembler ses écrits, sa réflexion d'homme libre. Il faut que les générations à venir comprennent en le lisant, comment leurs aînés se sont essayés à la liberté (à l'indépendance) et à ce partage de la liberté en quoi consiste cette fameuse et introuvable démocratie. En quoi ils y ont réussi et en quoi ils y ont échoué. C'est à ce prix que le professeur Dominique Ngoïe Ngalla pourra, par la vertu de l'écrit, demeurer une référence pour une future élite à l'école de sa liberté.

P. Christian

NOSTALGIE

Qu'est devenu André Kinzonzi «Dusoleil Krunganga»?

Dans le monde de la musique, il y a des noms qui ont laissé leur empreinte. C'est le cas du bassiste et arrangeur congolais, André Kinzonzi, alias Dusoleil Krunganga, qui a longtemps évolué au sein de l'International orchestre populaire Super Boboto de Brazzaville (SBB). Qu'est-il devenu? Né le 27 mai 1947 à Massenga (département du Pool), Dusoleil Krunganga est le frère cadet du musicien Daniel Loubelo «Delalune», l'un des fondateurs de l'OK Jazz de la RDC et co-fondateur du mythique orchestre Bantou de la capitale.

André Kinzonzi, alias Dusoleil Krunganga

C'est en autodidacte qu'il a appris le maniement de l'instrument à quatre cordes auprès de son frère aîné Delalune. Le public découvre son talent de grand basiste en 1971, lors de la première édition du Concours national culturel de la chanson révolutionnaire, organisé par le Parti congolais du travail (PCT).
Le SBB, devant plusieurs autres orchestres de talent, arrache le premier prix national attribué par le Président Marien Ngouabi. Il avait pour coéquipier Mienandi Michou, Auguste Fall, Boniface Mazonga «Djony Maz Boni», Loumandé José Bados, Houla Bruno, Jean Pirate Mayindou et d'autres.
En 1972, André Dusoleil Krunganga s'est révélé bon compositeur avec sa chanson *«Ebonga ébonga té toujours meilleur»,* contenue dans le deuxième 33 cm de l'orchestre. Ce titre a fait très vite les délices de bien de mélomanes, même hors du Congo. Bien que diversement apprécié, il devient la devise et le cri de guerre de l'orchestre.
De 1968 à 1976, Dusoleil était l'un des cerveaux moteurs du groupe. Il largue plusieurs titres de bonne facture sur le marché. Entre autres: ''Papita mwana 20 ans'', ''Ma Imou'', ''Bayidikila'', ''Soi-disant'', ''Likambo ya tsadisi''.
En 1972, avec ses pairs, ils sont lauréats du concours organisé par l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC). Le Super Boboto a presque fait le tour du monde. Par exemple, à l'issue de ce concours de la jeunesse, en 1973, cet ensemble musical s'envole pour Moscou, en URSS, où il représente le Congo à la première Semaine culturelle soviéto-congolaise estudiantine.
La même année, il est présent au 10ê Festival mondial de la jeunesse à Berlin, en RDA, et accompagne les athlètes congolais aux 2è Jeux africains, à Lagos (Nigeria).
Sur invitation personnelle de Léopold Sédar Senghor, alors chef de l'Etat sénégalais, SBB anime la première Foire internationale de Dakar, en 1974.
Animé par le goût de l'aventure, Dusoleil entre à l'Institut du conservatoire mondial de Paris (France), pour approfondir ses connaissances musicales. Alors qu'on avait encore besoin de ses services dans l'orchestre.
En France, le bassiste, auteur-compositeur et arrangeur ne perd pas son temps. Bien au contraire, produit par Oliveira Nkounkou, il largue sur le marché un 33 cm de cinq titres: ''Qu'est-ce que l'amour?'', ''Mbasiou'', ''Ebonga ébonga té toujours meilleur'', ''Bel ami'', ''Nul n'est parfait''. Il s'est fait accompagner par les meilleurs ténors de tous les temps de la musique congolaise à Paris: Théo Blaise Nkounkou, Passy Jo, Ballou Canta, Pambou Tchicaya, Master Mwana Congo, Pirate Mayindou, Ti Jean, Denis Hekimian, Jimmy. Cet album a connu un franc succès aussi bien en France qu'au Congo.
Aux dernières nouvelles, André Kinzonzi Dusoleil Krunganga aurait tourné le dos à la musique. Il exercerait comme taximan à Paris, voie de garage où ont sombré d'autres talents!

Equateur Denis NGUIMBI

Toute personne qui désire d'avoir les œuvres phonographiques de SBB sur clé USB peut téléphoner au numéro: 05 537 56 13.

MUSIQUE

«Biyawula», nouvel album du groupe tradi-moderne «Tshi-Fumb'»

Pour l'orchestre tradi-moderne congolais «Tshi-Fumb'», la femme africaine doit renouer avec les valeurs traditionnelles des femmes d'autrefois. Ce vœu est exprimé dans son nouvel album intitulé «Biyawula».

La pochette de l'album Biyawula

En vili, une langue bantoue parlée en Angola, au Congo et au Gabon, le long de l'Atlantique, «Biyawula» signifie foulard de tête ou turban. Jadis et naguère, il constituait, avec le pagne, la singularité, voire l'originalité de la beauté et de la parure de la femme africaine.
Cependant, de nos jours, le ''biyawula'' semble avoir disparu du jargon vestimentaire de la femme africaine. Une femme africaine qui a renoncé au ''biyawula'' au profit des perruques et mèches. Mais surtout des cheveux de leurs congénères asiatiques ou latino-américaines que des agences de publicité appellent «vrais» cheveux et vendus à prix d'or par des commerçants.
Or, pour le groupe «Tshi-Fumb'», ce n'est pas seulement une affaire vestimentaire.
Dans la chanson «Biyawula», titre phare de l'album éponyme présenté récemment à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, le groupe tradi-moderne explique que le renoncement au ''biyawula'' est symptomatique de la disparition de l'ensemble des valeurs traditionnelles et vertus qui caractérisaient la femme africaine d'autrefois.
C'est dire jusqu'à quel point *«l'affaire est grave». «Arrête, jeune fille. Va chez ta maman pour apprendre à faire la cuisine»,* comme on peut entendre dans la chanson exécutée en vili. Grave pour une bonne partie de la gente féminine du continent aujourd'hui subjuguée par la culture occidentale véhiculée à travers plusieurs supports dont les séries des telenovelas.
«Biyawula n'est qu'un symbole pour dire qu'il faut porter les enseignements et les conseils sur la tête et renouer avec la mode traditionnelle et perpétuer les valeurs traditionnelles africaines», expliquait Sylvain Matouti, un des responsables de Tshi-Fumb'.
À travers ''Biyawula'', ainsi que les onze autres titres chantés tous en vili, Tshi-Fumb' vient de réaffirmer son dessein de faire de la promotion des valeurs ancestrales un véritable challenge. Et ça lui réussit déjà, comme en témoignent le titre de meilleur orchestre du Prix Pool Malebo music awards reçu à Kinshasa l'année dernière et le Prix Tchicounda remporté en 2015 à Pointe-Noire.

John NDINGA-NGOMA

CAF

Des soupçons qui collent aux crampons

Soupçonné d'avoir enfreint plusieurs codes d'éthique, le président de la Confédération africaine de football (CAF) Ahmad Ahmad pourrait ne pas avoir l'occasion de briguer un second mandat à la tête de l'instance africaine dont l'assemblée générale élective aura lieu le 12 mars 2021 à Rabat.

Ahmad Ahmad a annoncé formellement sa candidature à sa propre succession à la présidence de la CAF le 22 octobre dernier. Mais sa volonté de diriger les destinées du football continental pour quatre années supplémentaires, risque d'être fortement chahutée. Selon les informations de la radio BBC, il serait dans le viseur des patrouilles de la Fédération internationale de football (FIFA). ''La chambre d'enquête (la chambre d'instruction de la Commission d'éthique, NDLR) de l'instance dirigeante du football mondial a établi qu'il (Ahmad Ahmad) a enfreint divers codes d'éthique'', a indiqué la radio britanique, qui annonce d'ailleurs que le Malgache risque une suspension par la FIFA.

A la FIFA aucun commentaire n'est pourtant fait sur une procédure d'enquête qui viserait le président de la CAF, mais la BBC croit savoir que les présumées violations du code d'éthique ont un rapport avec *''le rôle de M. Ahmad dans l'accord controversé impliquant Tactical Steel''*. En 2017, année où Ahmad avait pris fonction, la CAF avait annulé une commande d'une valeur de 139,5 millions de francs CFA avec la société de vêtements de sport Puma, pour prendre une commande alternative avec Tactical Steel pour 558 millions de francs CFA.

L'offre Puma comprenait une réduction de 60 %. En 2019, la FIFA a été alertée par l'ancien secrétaire général de la CAF, Amr Fahmy. L'Egyptien avait écrit à la FIFA en accusant le président Ahmad de détournement de fonds, de harcèlement sexuel et de corruption, ce qui aurait débouché sur l'ouverture d'une enquête au Comité d'éthique de l'instance mondiale du football. Cet épisode avait conduit au limogeage de Fahmy en avril 2019, pour ''faute professionnelle''. Au mois de juin de la même année, Ahmad Ahmad a été interpellé dans un hôtel à Paris, où il séjournait dans le cadre d'un congrès de la Fifa, pour être entendu par les services français chargés de la lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales. Il a été relâché après quelques heures d'audition.

Ahmad Ahmad

Par la suite, la CAF a été placée sous tutelle de la FIFA qui a dépêché une mission d'audit de six mois, dirigée par sa secrétaire générale Fatma Samoura, afin d'évaluer la situation actuelle au sein de la confédération et de contribuer à l'accélération du processus de mise en œuvre des réformes en cours.

Une candidature mûrement réfléchie

Interpellé sur les accusations portées contre lui, Ahmad Ahmad estime que ces allégations se justifient par le fait qu'il est un homme d'action. *''Si vous n'êtes pas attaqué, c'est que vous n'avez pas bougé. Et plus vous bougez, plus on vous attaque. Ce qui est décevant, c'est d'être attaqué par des gens en qui vous avez accordé votre confiance, qui sont à vos côtés. Mais la traîtrise fait partie de la vie''.*

A l'en croire, les faits qui lui sont reprochés, comme les 24 millions de dollars à la Fifa, sont imputables à une erreur de l'organe dirigé par Gianni Infantino. *''Quand j'ai demandé à mon directeur de cabinet d'enquêter, il a constaté que la Fifa avait versé deux fois de l'argent à la Caf par inadvertance et que la Caf avait simplement remboursé le versement de trop''*, a-t-il soutenu.

A propos de sa candidature, le président Ahmad a expliqué avoir pris le temps de bien réfléchir avant de prendre sa décision. Selon lui, l'instance dirigeante et le football africain ont besoin de ''stabilité''. En cas de réélection, il assure vouloir œuvrer pour élever le niveau des championnats africains.

Jean ZENGABIO

PLAIDOYER

A Pointe-Noire où l'on reparle du Stade Franco Anselmi

La cession du Stade Franco Anselmi à la municipalité n'a pas fini de meubler la conversation des nostalgiques de cette enceinte de football, qui est l'ancêtre des stades de Pointe-Noire.

Le 15 octobre 2020, le ministre des Sports Hugues Ngouelondélé, en séjour de travail à Pointe-Noire, a au cours d'une séance de travail avec les autorités de la ville, annoncé sa décision de céder la gestion du Stade Franco Anselmi aux autorités municipales. La municipalité a pour but de le détruire pour en faire, *«un grand centre commercial porteurs d'emplois»*, expliquait le député-maire Jean-François Kando.

Non à la destruction du stade

Bien qu'il soit dans un triste état, car pas entretenu ces dernières années, il est encore bien utile, disent les nostalgiques qui ne sont pas dans la logique de détruire leur bon vieux joyau. *«Pointe-Noire ne manque pas d'espaces libres pour ériger des centres commerciaux. Pourquoi ne pas le faire là où se trouve le marché de l'ex-parc d'exposition la foire ou dans la future zone économique spéciale en création? Le stade Franco Anselmi constitue pour nous, natifs de Pointe-Noire, un patrimoine historique de la ville. Quel héritage allons-nous laisser à nos enfants? Aujourd'hui, nous parlons de la baisse de niveau de notre football. Parmi les causes, le manque criard des espaces de jeux pour les enfants»*, note avec amertume Jean De Dieu Tchivika, un ancien dirigent du FC Abeilles.

Florence Beyanguele, supportrice de l'AS Cheminots n'est pas en reste et penche pour la réhabilitation de Franco Anselmi: *«J'étais déçue quand j'ai suivi cette information à la télévision. L'idée de création d'emplois n'est pas mauvaise. Mais, combien de personnes vont travailler là-bas? La ville a besoin de s'étendre. Avec les recettes générées par les marchés domaniaux au quotidien, le Conseil peut construire son super-marché à Vindoulou ou ailleurs pour, semble-t-il, booster son assiette fiscale. Au lieu de détruire le stade, pourquoi ne pas l'améliorer en le dotant par exemple d'une pelouse synthétique, de vestiaires et de toilettes modernes comme l'exige la Fifa, afin qu'on ait deux stades à Pointe-Noire? Ainsi, les jeunes auront du travail. Non ! ne détruisez pas notre stade ».*

Pour la petite histoire, les travaux de construction du *«Stade A.S.P.»* ont commencé en 1939. C'était une propriété de l'A.S.P. (Association sportive ponténégrine : (pour Blancs uniquement). En 1953, en souvenir de Franco Anselmi qui s'était tué le 8 mars 1952 aux commandes d'un aéronef du club, le stade est rebaptisé *«Stade Franco Anselmi»*. Grand sportif et ami des jeunes, Franco Anselmi a fondé l'A.S.P.

Les vestiges du stade Franco Anselmi

Ce stade a porté des centaines de joueurs sur les fonts baptismaux du football et vu passer de prestigieux joueurs comme Edson Arantes Dos Nascimento dit *«roi Pélé»* et son équipe, FC Santos. Pelé a joué et gagné sur le sable mouillé du stade Franco Anselmi contre la sélection du Kouilou, le 17 janvier 1969. Score final: 3 à 0. C'est l'un des souvenirs qui plaident à la non destruction de Franco Anselmi. Cela suffira-t-il?

Equateur Denis NGUIMBI

ERRATUM

Dans notre édition n°4015 datée du mardi 3 novembre 2020, à propos de l'article sur Oviedo football académie (OFA), nous avons écrit que l'AS Vegas est une équipe de Poto-Poto. Il faut lire plutôt AS Vegas de Talangaï.

UN LECTEUR NOUS ECRIT

Rendons à César...

M. Georges Emmanuel Zoula a réagi à notre article évoquant la vie sportive de l'ancien président de la République Jacques Joachim Yhomby Opango (dans LSA n°4014 du vendredi 30 octobre 2020, en page 14). Dans sa réaction intitulée : *«Histoire: rendez à César ce qui est à César»,* il nous fait part de *«certaines observations».* Nous en publions l'essentiel.

« …Quand Monsieur Saturnin Mahoungou avance qu'en 1970, devenu Commandant, Joachim Yhomby Opango a créé la sélection de football de l'Armée populaire nationale (APN) qui a été une constellation des meilleurs joueurs militaires évoluant dans les clubs civils, il cite pour illustrer son propos Jacques Yvon Ndolou et Léonard Essongo, je lui rétorque en disant que l'objectif du Commandant Joachim Yhomby Opango consistait à regrouper tous les militaires dans un seul club et non seulement les meilleurs. Du reste, il convient de relever qu'à l'époque, Léonard Noël Essongo de l'Etoile du Congo était encore sur les bancs de l'université et n'avait pas le statut de militaire.

Au titre des meilleurs joueurs civils, il cite, entre autres, Moukila ''Sayal'', Minga Noël ''Pépé'' et Mbemba ''Thorex''. Les deux premiers étaient militaires et le troisième policier. Ils évoluaient respectivement dans l'AS Bantou, pour Moukila et Mbemba, Patronage Sainte-Anne pour Minga. Comme militaires et policiers, tous les trois, qu'ils fussent bons ou mauvais joueurs, avaient l'obligation de quitter leurs clubs pour intégrer l'Inter Club.

Où voulait-il en venir s'interrogent les fans du football, selon Guy-Saturnin Mahoungou? Pour ce dernier, Joachim Yhomby Opango affilia tout simplement Inter Club à la ligue de Brazzaville puis à la Fédération congolaise de football, passages obligés pour pouvoir participer au championnat de football d'élite.

Pour rappel et à moins que les règlements aient subi des modifications depuis, les clubs sont affiliés à la fédération. La ligue n'est qu'un démembrement de la Fédération internationale de football association (FIFA).

Par ailleurs en 1974, ce n'est pas le président du Comité olympique (NDLR: Yhomby-Opango) qui a eu la géniale idée d'imposer le renfort du CARA par les meilleurs joueurs du moment des autres clubs du pays. La preuve, c'est qu'à la demande de la FECOFOOT, Diables-Noirs par l'intermédiaire de M. Samba Prosper son président, avait refusé de céder Bahamboula-Mbemba ''Tostao'' à CARA. C'est un accord qui a été conclu entre la FECOFOOT et le comité directeur du club CARA représenté par Monsieur Dominique Mavoungou alors président du CARA. La FECOFOOT s'était inspirée de l'exemple des autres pays africains. Cette proposition était ensuite examinée et entérinée par le ministère des Sports.

(...) Quelques acteurs de cette période sont encore vivants. Le président Yhomby Opango a beaucoup fait pour le sport congolais, surtout en sa qualité de dirigeant (…) Cependant, l'honnêteté intellectuelle nous impose de ne rien broder autour de sa personne.

G.E. ZOULA

Réponse: Merci de nous écrire, M. Zoula, et mille mercis pour les précisions. Pourtant nous n'avons rien inventé! Dans une interview à notre confrère Le Stade (n°137 du 17 octobre 1991), le président Joachim Yhomby Opango lui-même se disait «heureux quand CARA a gagné la Coupe d'Afrique…». Il affirmait: «C'est moi qui ai initié plusieurs réunions pour faire organiser à cette époque-là l'entraînement et l'intégration des joueurs au sein de ce club dont j'ai suivi chaque jour l'entraînement et les résultats.»... A propos du statut militaire de certains joueurs avant la création d'Inter Club, Noël Minga ''Pépé'' (acteur encore vivant) confirme notre assertion le concernant en particulier: il était «personnel civil à l'Armée travaillant à l'Intendance». Dont acte.

G-S.M.

A VENDRE VILLA GRAND STANDING «LES SYLPHIDES» A BRAZZAVILLE APPARTENANT A UNE INSTITUTION FINANCIERE

1) LOCALISATION:
Quartier Batignolles, Rue LOUFOU BIS N° 2059 (moins de 1Km de l'Aéroport MAYA-MAYA)

2) CARACTERISTIQUES:
- Terrain 644 m2/ Surface bâtie 399,34 m2
- 1 très grand salon, salle à manger, cuisine + réserve, 5 grandes chambres (équipées de placards), 1 dressing, 3 salles de bain, 9 climatiseurs splits, 4 chauffe-eau.
- Terrasse, studio (douche + toilette)
- Bâche à eau, groupe électrogène 30 KVA

3) VALEUR EXPERTISE: 374 070 167 FCFA

4) PRIX DE VENTE: 239 900 000 FCFA

5) CONTACTS: 05 549 49 42 / 06 679 59 96

CHANGEMENT DE NOM

Je suis Madame **AKOLI Yvanse Anna Prichla Svietlana**, aimerais changer dorénavant mon nom en:

DEKAMBI MAVOUNGOU AKOLI Yvanse Anna Prichla Svietlana.

Toute personne opposée à ce changement d'identité est tenue de se manifester.

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire, sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, 1er étage IMMEUBLE MA RECONNAISSANCE, Plateau des 15 ans
B.P.: 14745- Tél.: (+242) 06 662 43 35//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

MONEYTIC CONGO

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital de 10 000 000 F. CFA
Brazzaville (République du Congo)
54 ter, Avenue de l'Indépendance, Centre-ville
RCCM: CG/BZV/14 B 4992

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE & LIQUIDATION DE LA SOCIETE

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du dix-neuf octobre deux mil vingt de la société «MONEYTIC CONGO», Société Anonyme avec Administrateur Général au capital de dix millions (10 000 000) de Francs CFA, dont le siège est fixé à Brazzaville (Congo), 54 ter, Avenue de l'indépendance, Centre-ville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/14 B 4992 du vingt-sept mars deux mil quatorze, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, le dix-neuf octobre deux mil vingt et enregistré le deux novembre de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 198/29 numéro 1961.

L'Assemblée Générale des actionnaires a prononcé la dissolution anticipée de la société, à compter du dix-neuf octobre deux mil vingt et décidé de sa mise en liquidation amiable.

Monsieur MAKAYA BOUEYA DZEMBET a été nommé liquidateur de la société et le siège de la liquidation est fixé à Brazzaville (Congo), 54 ter, Avenue de l'Indépendance, Centre-ville.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le trois novembre deux mil vingt duquel la dissolution anticipée a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 20 DA 276.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/20-433. A compter de cette date, la société est en liquidation.

Conformément à l'article 78 de l'AUPCAP: «... les créanciers composant la masse, à l'exception des créanciers d'aliments, doivent, sous peine de forclusion, produire leurs créances auprès du syndic, dans un délai de soixante (60) jours, et ceux domiciliés hors du territoire national, dans le délai de quatre-vingt-dix (90) jours. La production interrompt la prescription extinctive de la créance».

Pour avis et mention,

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire.

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la rentrée des semestres pairs (2è, 4è et 6è) 2019-2020 aura lieu le 12 Octobre 2020.
Pour les nouveaux bacheliers et anciens étudiants, la rentrée académique 2020-2021 aura lieu le 1er février 2021.

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.

  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : ***Durée de la formation : 6 mois***

Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la scolarité

Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vous permettre de respecter les mesures barrières contre le Covid-19 lors de vos manifestations : Séminaires – Conférences – Activités culturelles…

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

«SOCIETE CYRWA INTERNATIONAL»
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1 000 000 CFA
Siège social: 2, rue des Compagnons de Brazzaville, Centre-ville
RCCM N° RCCM CG/BZV/07 B 363
BRAZZAVILLE-REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE CYRWA INTERNATIONAL

Aux termes d'un Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date à Brazzaville du 18 Septembre 2020, enregistré au Bureau de l'Enregistrement Domaines et Timbres de Pointe-Noire CENTRE, sous Folio 206/53 N°6565 du 29 octobre 2020, reçu le 02 novembre 2020, au rang des minutes de Maître Hugues Anicet MACAYA-BALOU, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Pointe-Noire, les associés de la société CYRWA INTERNATIONAL, Société à Responsabilité Limitée, au capital d'Un millions (1.000.000) de Francs CFA, dont le siège est sis à Brazzaville, 2 rues des Compagnons centre-ville, ont décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Maître Marius Eustache OTIELI, Huissier de Justice, dont l'Etude est sise Boulevard Charles de Gaulle, Tour Mayombe, entrée B, 6ème étage, Porte A19, B.P: 256, a été désigné en qualité de liquidateur de ladite société.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 novembre 2020, sous le numéro 20 DA 278, conformément à la législation en vigueur.

Pour avis

REMORQUAGE
ET AIDE AU CONSTAT
GRATUITS
SAHAM ASSURANCE AUTO
En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.
Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.
En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement
sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.
ASSISTANCE
05 053 58 58
www.sahamassurance.cn
SAHAM
Assurance
member of Sanlam group